

# **SUR REILHAC** **INFORMONS NOUS**

**N° 18**

**2006**





ATELIER SITE ET ARCHITECTURE

ARCHITECTURE  
PAYSAGE  
URBANISME

SARL Daniel MAROT  
6 avenue Milhaud  
15000 AURILLAC  
tél : 04.71.48.78.20  
fax : 04.71.48.41.48

[marot@architecte-cantal.com](mailto:marot@architecte-cantal.com)



# Le mot du Maire

Encore une année passée, année de travail pour le Conseil Municipal, mais aussi beaucoup de satisfaction, en retour, car je le dis avec fierté, cette Maison de Retraite sera la grande œuvre de notre mandat.

En effet, et au-delà de la pose de la première pierre, ce chantier avance à grands pas, et, même si le temps a joué en notre faveur, le travail efficace des entreprises est à prendre en compte

Je me félicite que ce projet tant attendu prenne forme avec rapidité ; il confirme nos engagements d'Elus.

Le Conseil Municipal envisage cette nouvelle année avec espoir et de nombreux objectifs.

Tout d'abord, les 9 pavillons du lotissement du Pré Vert seront mis en chantier et cet ensemble s'intégrera parfaitement, grâce aux perspectives et études menées par le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) et l'Architecte Daniel MAROT.

S'ajoutera à ces travaux la dénomination des rues de la Commune et des hameaux, réalisation qui aurait pu voir le jour en 2006, mais l'année ne comptait que 365 jours...

La traverse de Brousse sera réalisée. Les Etudes sont en cours. Cela permettra non seulement d'améliorer le cadre de vie, mais aussi de sécuriser

la population, et un passage facilité pour les voitures.

Je ne m'étendrai pas sur les réalisations de 2006 que vous connaissez parfaitement :

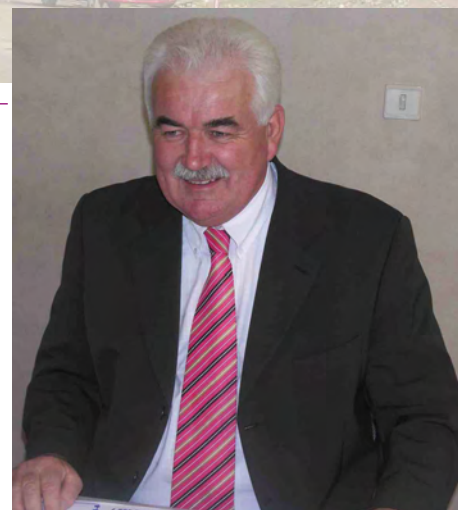
- voie d'accès de la Maison de Retraite
- aménagement de la voirie de Reilhaguet
- renforcement des illuminations de Noël
- fleurissement du Bourg
- acquisition de matériel informatique pour l'école.

Tout cela m'amène à dire que REILHAC a bénéficié de nombreux atouts et d'une amélioration de son image, qui se traduisent par une augmentation de la population de 7.42 % au recensement complémentaire de 2006.

C'est un constat encourageant. Apporter un mieux vivre aux habitants de notre commune, créer les conditions favorables pour accueillir tous ceux qui désirent y vivre ou s'y installer, donner aux jeunes qui doivent rechercher du travail ailleurs l'envie d'y revenir sont pour le Conseil Municipal et moi-même nos principales motivations.

Tout cela reste aussi tributaire du tissu associatif, dont le rôle est d'apporter plus de vie.

Partie prenante de notre démocratie, la vie associative est une formidable école de la vie, porteuse de



valeurs fondamentales. L'implication de ces nombreux bénévoles permet de bâtir, d'organiser, d'aider, d'animer tout au long de l'année notre Commune. Qu'ils soient ici remerciés et encouragés.

Merci également à tout le personnel communal, aux membres du CCAS et aux différents services administratifs du Département et du Conseil Général pour l'accueil et l'aide précieuse qu'ils nous apportent.

Pour nous à REILHAC, l'année 2007 sera donc une année de réalisations bien pensées afin que notre commune se développe harmonieusement et progressivement.

Elle sera aussi une année riche en événements sur le plan national, Election du Président de la République, suivie des Elections Législatives. Chacun d'entre nous doit y participer et remplir pleinement son rôle de citoyen. Je souhaite que les choix qui seront faits nous permettent ainsi qu'à nos enfants de vivre en Paix, et d'assurer leur avenir.

Jean-Pierre Picard

# Administration de la commune

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire Jean-Pierre PICARD  
1<sup>er</sup> Adjoint Louis FAUGERE  
2<sup>ème</sup> Adjoint Maurice LABERTRANDIE  
3<sup>ème</sup> Adjoint André FREYSSINIER  
4<sup>ème</sup> Adjoint Christian VIDAL  
Conseiller Délégué Bernard LAVEISSIERE

### Conseillers Municipaux :

FONTANILLE Viviane JONCHERE Marie-Hélène  
VERNET Francis CLAVEYROLE Christophe  
BOULDOYRE Simon SOUBRIER Christiane  
MIGINIAC Josiane APCHIN Ginette  
SERONIE Jean-Pierre

### COMMISSIONS

Commission : Travaux - Equipement - Voirie - Bâtiments communaux

J-P. PICARD - L. FAUGERE - J-P. SERONIE - S. BOULDOYRE - F. VERNET - V. FONTANILLE

Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Sports

J-P. PICARD - M. LABERTRANDIE - C. CLAVEYROLE - F. VERNET - B. LAVEISSIERE - J. MIGINIAC - M-H. JONCHERE - S. BOULDOYRE

Commission : Finances - Informations communales

J-P. PICARD - A. FREYSSINIER - G. APCHIN - M-H. JONCHERE - J-P. SERONIE - B. LAVEISSIERE - C. CLAVEYROLE

Commission : Urbanisme - POS - Environnement - Communications extérieures

J-P. PICARD - C. VIDAL - J. MIGINIAC - B. LAVEISSIERE - M-H. JONCHERE - J-P. SERONIE - G. APCHIN - F. VERNET.

### TARIFS MUNICIPAUX

#### Garderie

Tarif : 1.30 de l'heure

Horaires : du lundi au vendredi : 7h15 à 8h15 et 16h30 à 18h30

le mercredi : 7h15 à 8h15 et 11h30 à 12h30

sauf les mercredis libérés ou il n'y a pas de garderie

Commission : Affaires scolaires

J-P. PICARD - B. LAVEISSIERE - C. SOUBRIER - J. MIGINIAC - S. BOULDOYRE - G. APCHIN - V. FONTANILLE

Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale :

Président : Jean-Pierre PICARD

Viviane FONTANILLE - Ginette APCHIN - Simon BOULDOYRE - Christiane SOUBRIER - Marie-José LABERTRANDIE - Juliette LAPOUBLE - Marie-Louise COSTES - Isabelle MEYNIEL.

Délégués aux Syndicats intercommunaux :

Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY : Louis FAUGERE et Jean-Pierre SERONIE

Employés Communaux

Mairie : Chantal JUILLARD et Michelle FERRARA

Laurent BEGUET, Voirie

Josette PLANCHON, Cantine

Claudine LAJARRIGE, Ecole

Simone Leybros, garderie et surveillance cantine

- Cantine scolaire :

Ticket à la semaine .....7,45 €

Ticket occasionnel ..... 2,35 €

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Tel : 04 71 63 00 63

Fax : 04 71 63 00 64

Horaires d'ouverture :

Mardi 8 h 00 - 12 h 00

13 h 30 - 17 h 30

Mercredi 8 h 00 - 12 h 00

Jeudi 8 h 00 - 12 h 00

13 h 30 - 17 h 30

Vendredi 8 h 00 - 12 h 00

13 h 30 - 17 h 30

Samedi 8 h 00 - 12 h 00

### ECOLE

Tel : 04 71 63 00 50

De 8 h 30 à 11 h 30 et

de 13 h 30 à 16 h 30

### BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est un lieu de rencontre et d'échange, ouvert à tous, grands et petits.

En effet, les documents (livres, K7, DVD, CD) sont à la disposition du public, et prêtés gratuitement, sans aucune caution ni cotisation. Ils sont renouvelés régulièrement dans l'année, et si un titre spécifique vous intéresse, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- lundi de 14h00 à 16h30

- mercredi de 14h00 à 16h30

- vendredi de 16h00 à 17h00

### ATELIER CUISINE

Le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, même pendant les vacances scolaires, de 14 h 00 à 18 h 00 à la salle polyvalente de REILHAC.

### ATELIER INFORMATIQUE DE REILHAC

Est ouvert les vendredis de 18h00 à 20h00 les semaines impaires (voir le calendrier à la Mairie) Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Monsieur Nicolas BENARIAC au 06.77.74.11.44

### Sommaire

Le mot du Maire .....1

Administration de la commune...2

Salle polyvalente .....3

Au fil des réunions

du Conseil Municipal .....4 à 6

Budget 2004 .....7

Don du sang - Col de Légal .....8

Travaux .....9

Urbanisme .....10 et 11

CCAS - Téléthon .....12

Vœux du Maire .....13

Visite du Sous-Préfet .....13

APE .....14

Le Tilleul Reilhacois .....15

Maison de retraite .....16 et 17

Football Club Reilhacois...18 et 19

Club 3<sup>ème</sup> Âge (Naucelles-Reilhac) 19

Anciens combattants .....20

Comité des fêtes .....21

ACCA - Les amis de Brousette

Gym .....22

Associations .....23 et 24

FNCA .....24

Centre Intercommunal de la

Vallée de l'Authre .....25

Associations communales .....26

Vallées des Poètes .....27

### ETAT CIVIL

#### Naissances :

MARTIN Maxime Antoine 08/01/2006 14 Cité des Landes

CAUMON Jules Paul Jean-Claude 02/02/2006 53 Cité des Landes

CHAUVET Anna Sophie 12/02/2006 Lagarde

MUNOZ Matias Yanis 30/03/2006 Reilhaguet

TARRIE Emma 03/07/2006 Reilhaguet

SOULIE Loic Benjamin 13/09/2006 Brousette

HAUDIQUET Pauline Emilie 20/11/2006 52 Cité des Landes

HAYE Clémence Paulette Jacqueline 24/11/2006 Lacamp de Brousette

PLACE Louanne 05/12/2006 Les Landes

#### Décès :

FRUTIERE Louise Pauline, 95 ans 21/05/2006 Jonquières

DELZONS Marcel Marie Paul, 86 ans 18/08/2006 Brousette

CASENEUVE Jean-Louis André, 70 ans 28/08/2006 Reilhaguet



# Administration de la commune

## Recensement de la population

En 2005, la Commune de REILHAC a procédé au recensement de la population au cours des mois de janvier et février ; celle-ci n'avait pas eu lieu depuis 1999. La population totale était alors de 957 habitants.

En 2005, l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) nous envoie les résultats et la population est estimée à 983 habitants.

Un recensement complémentaire a eu lieu également en 2006 : Notre population (983 habitants en 2005) passe à 1056 au 1er janvier 2007 soit une progression de 7.42 %. La population DGF, c'est-à-dire celle qui sert de base pour le calcul des subventions de l'Etat passe de 1 013 à 1 147 soit une augmentation de plus de 13.2 %.

## Location de la Salle Polyvalente

Le règlement pour l'utilisation de la Salle Polyvalente est à consulter en Mairie. Une caution de 200 €uros est demandée pour toute location de la salle.

De plus, il sera demandé, une attestation d'assurance couvrant les dommages matériels, résultant d'incendie, d'explosion, du fait de l'eau ou couvrant les dégradations subies par les biens meubles ou immeubles. Celles-ci devra être fourni à chaque location pour un particulier et en début d'année pour les associations.

	Associations Communales	Associations Extérieures Particuliers de la commune
Grande Salle	GRATUIT	80 €
Petite Salle	GRATUIT	60 €
Grande Salle + Cuisine	GRATUIT	120 €
Petite Salle + Cuisine	GRATUIT	80 €
Grande Salle + Petite Salle + Cuisine	GRATUIT	180 €
Arbre de Noël	GRATUIT	200 €
Exposition - Vente		230 €

## DISPARITION BRUTALE de Serge BERTHUIT

**Directeur Général des Cités  
Cantaliennes de l'Automne**

C'est avec stupeur que la nouvelle de la disparition de Serge BERTHUIT, Directeur Général des Cités Cantaliennes de l'Automne, a été apprise le 6 décembre au matin. Ses obsèques se sont déroulées à LAURIE, près de MASSIAC, le 8 décembre.

Depuis son affectation, Monsieur BERTHUIT s'était totalement impliqué dans la gestion des 10 maisons de retraite gérées par les Cités Cantaliennes et avait montré sa parfaite connaissance des dossiers et de la gestion tant des Etablissements que du personnel.

Pour REILHAC, il avait pleinement pris part à la mise en route de la Maison de Retraite.

Il va laisser un grand vide au sein de l'Association mais aussi auprès de son épouse et de ses filles, à qui nous adressons nos sentiments de sympathie et de soutien.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- samedi 6 janvier	Commune	Cérémonie des vœux
- samedi 20 janvier	Comité des Fêtes	Concours de Belote
- dimanche 28 janvier	APE	Quine
- vendredi 16 février	Pétanque	Belote
- samedi 24 février	APE	Carnaval
- dimanche 4 mars	CCAS	Repas des aînés
- samedi 10 mars	Comité des Fêtes	Concours de belote
- vendredi 16 mars	APE	Concours de belote
- vendredi 30 mars	Foot	Concours de belote
- vendredi 13 avril	Pétanque	Concours de belote
- vendredi 27 avril	Foot	Concours de belote
- mardi 1 <sup>er</sup> mai	APE	Muguet
- samedi 5 mai	Foot	Tombola
- samedi 16 juin	Pétanque	Feu de St Jean
- samedi 23 juin	APE	Fête des Ecoles
- 3, 4 et 5 août	Comité des Fêtes	Fête patronale

## CLIC

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) se situe 12 rue de la Coste à AURILLAC (Tel : 04.71.45.47.46).

C'est un lieu d'accueil et d'écoute des personnes âgées et de leur entourage afin de permettre, si possible, un maintien à domicile, avec les aides pouvant améliorer leurs conditions de vie.

Le calendrier des permanences est le suivant :

- mardi 9 janvier - mardi 11 septembre  
- mardi 13 février - mardi 9 octobre  
- mardi 13 mars - mardi 13 novembre  
- mardi 10 avril - mardi 11 décembre  
- mardi 12 juin  
et elles ont lieu de 14h30 à 16h00.





# Au fil des réunions du Conseil Municipal

## PRIX DE L'EAU

Le rapport présenté à la CABA en septembre 2006 et au Conseil Municipal des communes en novembre 2006 fait ressortir dans le cadre de la gestion de l'eau son coût.

Pour l'ensemble des communes de la Communauté d'Agglomération, le prix de l'eau (eau potable + assainissement) s'élève pour l'année 2005, pour un branchement de diamètre 15 mm et une consommation de référence de 120 m<sup>3</sup> à :

Élément de facture		Eau potable	Assainissement	TOTAL en €
Abonnement annuel		38.00		38.00
Prix de m <sup>3</sup> de l'eau	1.00	120.00		120.00
Prix du m <sup>3</sup> assainit	1.17		140.40	140.40
Agence de l'eau	0.3213	38.56		38.56
TVA	5.5 %	10.81	7.72	18.53
<b>Total en €</b>		<b>207.37</b>	<b>148.12</b>	<b>355.49</b>

Soit 1.73 € pour le m<sup>3</sup> d'eau non assaini et 2.96 € le m<sup>3</sup> d'eau assaini.

## MÉMENTO À L'USAGE DES ADMINISTRÉS

### 1 - Pièces à fournir à l'appui d'une demande de :

- Carte Nationale d'Identité - Validité 10 ans
- Première demande : extrait d'acte de naissance - copie du livret de Famille - 2 photos d'identité - facture E.D.F. ou Télécom - Imprimé de demande à remplir au secrétariat.
- Renouvellement : ancienne C.N.I. - justificatif domicile - imprimé de demande - 2 photos d'identité.
- Passeport - Validité 10 ans
- Première demande : 2 photos d'identité - Carte Nationale d'Identité - Imprimé de demande à remplir au secrétariat - timbre fiscal 60 € - livret de famille - justificatif domicile.
- Renouvellement : ancien passeport - timbre fiscal 60 € - 2 photos d'identité - imprimé de demande - justificatif domicile. Pour les mineurs de moins de 15 ans Validité 5 ans. Passeport gratuit moins de 15 ans.
- Fiche d'Etat-Civil

Depuis le 01/01/01, la Fiche d'Etat Civil est remplacée par une photocopie du livret de Famille. Copie certifiée conforme = obligatoire seulement pour les administrations étrangères.

### 2 - Urbanisme / Construction :

Pour toute construction supérieure à 20 m<sup>2</sup> : obligation de déposer un permis de construire.

Pour toute construction inférieure à 20 m<sup>2</sup>, pour les clôtures, les modifications de façades, de toiture... : obligation de déposer une déclaration de travaux.

Imprimés à disposition au secrétariat

Pensez à régulariser votre situation car il peut être exigé la démolition des constructions non autorisées.

### 3 - Recensement Service National

Les jeunes de 16 ans révolus sont invités à se faire recenser à la Mairie.

### 4 - Assistante sociale

Permanence le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 12h à la Mairie de REILHAC 04.71.63.00.63

### 5 - Adresses utiles :

- Communauté d'Agglomération - Service de l'eau - 04 71 63 70 77
- ANPE - Maison de l'Emploi  
16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 43 40 90
- ASSEDIC - 4, rue de Versailles - Aurillac - 04 71 45 59 20
- CAF - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 58 00
- CPAM - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 57 00
- UDAF - Information des familles  
9, rue de la Gare-Aurillac - 04 71 48 42 42
- ACART - Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile - 50, rue des carmes - Aurillac - 04 71 48 49 64
- ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural  
9, rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 63 25
- ADAVEMIC - Aide à Domicile Pers. Agées et Malades...  
30, av. Milhaud - Aurillac - 04 71 48 42 46
- Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des jeunes Maison de l'Emploi - 16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 43 40 90
- SIAD - Service de Soins à Domicile  
1, rue de la Jordanne - Aurillac - 04 71 64 16 07
- P.L.I.E. - Plan local d'insertion par l'économie  
Maison de l'Emploi - 16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 45 60 40
- Présence verte Télé-alarme  
Rue du Coq Vert - Aurillac - 04 71 48 82 31
- Centre Social Intercommunal - Mairie de Reilhac - 04 71 47 24 10
- CLIC - Permanence 1 fois par mois à la mairie - 04 71 45 47 46



# Au fil des réunions du Conseil Municipal

## Séance du 8 Mars 2006

### Financement Maison de retraite

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de fixer le financement des travaux de la maison de retraite. Le prix de revient prévisionnel est de 5 118 505.00 € H.T soit un total TTC de 6 121 731.98 €. La commune ayant obtenu 34 PLS, le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

- \* prêt PLS 2 970 000.00 €
- \* prêt complémentaire 1 890 000.00 €
- \* TVA récupérable 721 709.21 €
- \* Fonds Propres 540 022.77 €

### Choix du bureau de contrôle pour la mission SPS (Sécurité Protection Santé).

Suite à la consultation pour la mission Sécurité Protection Santé et après examen des propositions reçues, il y aurait lieu de procéder au choix du bureau de contrôle.

Le Conseil Municipal, sur les conseils de l'OPHLM, ayant examiné les propositions, décide de retenir le bureau d'études VERITAS pour un montant de 3 646.50 € H.T.

### Débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable.

Le Conseil Municipal

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2004 portant prescription du PLU.

Vu le document retraçant les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable, Vu l'avis de la commission d'urbanisme

Après en avoir délibéré :

DONNE ACTE au maire du débat sur les orientations générales du PADD organisé dans le cadre de l'élaboration du PLU de la commune sur la base du document proposé par le Maire.

### Renouvellement du Contrat d'Accompagnement à l'Emploi.

Le contrat CAE de Madame MERCIER se terminant le 4 Mars 2006 pouvant être renouvelé, le Conseil Municipal accepte son renouvellement pour 6 Mois.

### Modification de l'horaire hebdomadaire de Madame PLANCHON

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 12 Octobre 2005, suite aux travaux de travaux de restructuration de la cantine, des heures complémentaires avaient été attribuées à Madame PLANCHON.

Suite aux observations du contrôle de légalité, il y aurait lieu d'intégrer ces heures complémentaires dans le temps de travail, Madame PLANCHON devra donc être rémunérée sur la base de 24/35ème.

Le Conseil Municipal, décide l'augmentation du temps de travail de Madame PLANCHON de 21/35<sup>ème</sup> à 24/35<sup>ème</sup> à compter du 1er avril 2006

### Création d'un poste de rédacteur

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Chantal JUILLARD, Adjoint administratif principal, ayant réussi à l'examen professionnel de rédacteur, sollicite l'avancement à ce grade dans le cadre de la promotion interne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant les bonnes aptitudes de cet agent dans ses fonctions

- \* accepte cet avancement
- \* demande la création de ce poste à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006

### Demande d'acquisition de terrain par Monsieur LEYBROS. Aliénation du chemin rural - Choix du commissaire enquêteur.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 12.10.2005, le Conseil Municipal avait accepté l'aliénation du chemin rural sollicitée par Monsieur LEYBROS. Il y a lieu de désigner un commissaire enquêteur pour la réalisation de cette enquête.

Le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur POUJOL Jean-Claude,

Mission de Maîtrise d'œuvre pour futur lotissement.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de prévoir la réalisation d'un lotissement d'une douzaine de lots avec accession à la propriété qui se situera sous le terrain où va être implantée la maison de retraite.

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE la réalisation de ce projet
- DECIDE de confier la mission de Maîtrise d'œuvre au Cabinet CLAVEIROLE ET COUDON
- DECIDE de solliciter Monsieur MAROT et le CAUE pour la mission de conseil en urbanisme.

### Avenant au contrat de prêt n° 0515194

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les travaux d'investissements prévus en 2005 et pour lesquels avaient été prévus un emprunt n'ont pas été réalisés en totalité, de ce fait l'emprunt a donc été réalisé partiellement.

Il y aurait donc lieu de prendre un avenant pour prolonger le déblocage du fonds jusqu'en juin 2006.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE et AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir entre la commune.

## Séance du 13 avril 2006

### Approbation des Comptes de Gestion 2005 - Budget général - Budget annexe MAPAD - CCAS

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'année 2005 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs 2005,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2004

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2005,

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2005 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARE que les comptes de gestions dressés, pour l'exercice 2005 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2006

Après avoir approuvé, à l'unanimité des membres présents ou représentés, les comptes administratifs 2005, le Conseil Municipal, a approuvé les budgets primitifs proposés par Monsieur le Maire. (Détails budget voir pages suivantes du bulletin)

### BUDGET MAPAD :

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 6 099 067.20 € qui correspond en dépenses aux travaux à réaliser et aux frais financiers liés à cette opération (intérêts ligne de trésorerie).

Les recettes proviennent des subventions attendues, des participations des communes adhérentes au projet et des prêts PLS et prêt complémentaire.

Le budget du CCAS s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 6 418.42 €. Les principales dépenses sont les aides et secours exceptionnels, le repas offert aux aînés, la distribution des colis de Noël et la distribution de la rose pour la fête des mères.

Travaux d'aménagement voie d'accès maison de retraite. Mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude du profil en long, adaptation aux maisons adjacentes et VRD.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à la procédure adaptée effectuée le 17 mars 2005 pour la mission citée en objet, il y a lieu de procéder au choix. Des intervenants

Le Conseil Municipal

- décide de retenir la candidature de Mrs CLAVEIROLE ET COUDON, pour un taux de rémunération de 11.50 % du montant H.T des travaux.

### Travaux d'aménagement de l'accès de la MAPAD.

\* Considérant l'avancement du dossier des travaux de la MAPAD, le Conseil Municipal,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché à intervenir concernant les travaux d'accès à la Maison de Retraite.

### Demande de subvention pour les travaux d'accès à la maison de Retraite.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les travaux concernant la voie d'accès à la Maison de Retraite pourraient bénéficier de subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'année 2006.

Le coût estimatif de ces travaux comprenant les réseaux de viabilisation s'élève à 102 748.20 € HT soit un coût TTC de 122 886.85 € TTC.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de solliciter auprès de Monsieur COUSSAIN, Député du Cantal une subvention au titre de la réserve parlementaire.

### Construction Maison de Retraite type EHPAD : Approbation du D.C.E.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet de DCE pour les travaux cités en objet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le Dossier de Consultation des Entreprises.
- AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure d'avis d'appel à la concurrence (appel d'offres ouvert).

### Délibération spécifique pour l'aménagement d'une voies publique et l'établissement ou l'adaptation des réseaux d'eau, d'assainissement, de communication, d'électricité et d'éclairage Public.

Considérant que l'implantation de futures constructions dans le secteur ouest de la Cité des Landes implique des travaux d'aménagement de la voie publique et des travaux d'établissement ou d'adaptation des réseaux d'eau potable, d'assainissement eaux usées et eaux pluviales, de communication, d'électricité et d'éclairage public. Il est nécessaire de créer une PVR (participation voirie réseaux).

Selon une étude de la DDE, le financement des travaux de viabilité serait à la charge de la commune pour le domaine public le reste incombant aux propriétaires. La base de participation reste à déterminer. Le Conseil Municipal décide d'engager cette étude.

### Adhésion au CAUE.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition d'adhésion au Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement du Cantal

Considérant les missions de cet organisme et les projets de la commune pour lesquels le CAUE peut apporter une aide dans les démarches et réflexions à mener, le Conseil Municipal accepte l'adhésion au CAUE pour une cotisation annuelle de 160 €.

### Cession de terrain par Monsieur VERNET.

Suite à la cession de terrain par Monsieur VERNET à la commune pour l'élargissement de la voie communale de Reilhaguet, il y aurait lieu de délibérer pour la prise en charge des frais relatifs à cette cession de terrain dont la superficie est de 87 M<sup>2</sup> prise sur la parcelle AO 143.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de ce terrain pour l'euro symbolique et s'engage à prendre à sa charge tous les frais afférents à cette acquisition.



# Au fil des réunions du Conseil Municipal

## Séance du 26 Juillet 2006

**Aménagement de la voirie de desserte de la future maison de retraite, de la plate-forme de la maison de retraite et d'un bassin de rétention.**

Après étude des différents dossiers, Mr le Maire fait savoir, que la commission d'appel d'offres propose de retenir le groupement E.A.T.P. - EUROVIA comme étant le mieux disant.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- décide de retenir le groupement E.A.T.P. - EUROVIA et autorise M. le Maire à signer le marché pour un montant de 237 551 € H.T. SOIT 284 111.00 € TTC.

**MAPAD : Mission S.S.I. : Sécurité Système Incendie**

Le cabinet BREHAULT, co-traitant du cabinet MAROT propose cette mission pour un coût de 4 250 € H.T. Le conseil municipal - ACCEPTE de confier cette mission au cabinet BREHAULT, co-traitant du Cabinet MAROT

**MAPAD : PARTICIPATION DES COMMUNES POUR 2006**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de fixer pour 2006, la participation des communes adhérentes au projet de la maison de retraite. En accord avec les maires concernés, la participation de 5 € par habitant demandée pour 2005 serait reconduite en 2006.

Le Conseil Municipal

- ACCEPTE la proposition de 5 € par habitant (population DGF)

- AUTORISE l'émission des titres de recettes à intervenir (voir tableau ci-après) pour un montant total de 46 920 €.

- DIT QUE la recette correspondante est inscrite au BP 2006 annexe MAPAD

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION MAPAD.**

L'ouverture des plis concernant l'appel d'offre relatif à « la construction de la maison de retraite de type EPHAD » qui a eu lieu les 4 et 18 Juillet 2006, et pour lesquels 53 entreprises ont soumis :

Après étude des différents dossiers, il fait savoir, que la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes comme étant les mieux disantes  
VRD : EATP - GROS ŒUVRE : LAMOURE - ENDUITS : ROQUE - CHARPENTE BOIS : CARRIER - CHARPENTE MET : ACC - COUVERTURE : AURITOIT - MENUISERIE EXT ALU : MAP - MENUISERIE EXT ET INT : CARRIER - CLOISONS SECHES : CANCE - CARRELAGE : BRUNHES JAMMES - PEINTURES : CANCE - REVETEMENT DE SOL : SAUREV - SERRURERIE : COSTES - PLOMBERIE SANITAIRE : NUNEZ - COURANT FORTS : ATE - COURANTS FAIBLES : ATE - DESENFUMAGE : RESENTEL - CUISINE : GOURGOULLAT - ESPACES VERTS : BOIS - CHAUFFERIE : (EN COURS D'ESTIMATION)

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- décide de retenir ces entreprises pour un montant de 4 276 128. 71 € H.T. . Restera les travaux de chauffage estimés à 260 000 € H.T pour lesquels l'appel d'offre sera réalisé prochainement.

- dit que ces travaux sont inscrits au BP annexe MAPAD

**NOUVEAU LOTISSEMENT : Désignation, création du budget annexe et demande d'assujettissement à la TVA.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de donner un nom au nouveau lotissement.

Après avoir étudié plusieurs propositions, le Conseil Municipal retient la dénomination suivante : « Lotissement Pré Vert ».

Le Conseil Municipal, - DECIDE La création d'un budget annexe Lotissement

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'assujettissement de ce budget à la TVA auprès du Centre des Impôts.

**Nouveau Lotissement : Honoraires**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition conjointe de Monsieur MAROT et Monsieur CLAVEIROLE 12 290 HT ET 24 870 HT pour ces études. Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

**Acquisition de matériel informatique**

Des devis ont été demandés à CFI, COMPUTECH et BUREAUTIQUE 15000.

Le Conseil Municipal,

- ACCEPTE l'acquisition de deux ordinateurs auprès de la Société COMPUTECH pour un montant total de 2 550.00 €uros TTC ,

- AUTORISE Monsieur le Maire à présenter un dossier de demande de subvention à la Direction des Services d'Information, des nouvelles technologies et de la Communication du Conseil Général.

**ECLAIRAGE PUBLIC : Eclairage Public au Bourg et à Reilhaguet.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de prévoir des travaux d'Eclairage Public au bourg et à Reilhaguet.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions de demande actuelles s'élève à 14 487.41 € TTC. Le syndicat départemental prendra en charge la réalisation de ces travaux en les finançant dans la proportion de 40 % du montant des travaux H.T.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

**OBJET : Contrats aidés**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi de Monsieur MOHAMEDI Belkeir s'est terminé le 12 Juin 2006. Celui-ci pouvant prétendre à un contrat d'avenir et considérant les bonnes aptitudes dans son travail, un contrat d'avenir de 2 ans a été signé pour une durée hebdomadaire de 26 H.

Le Contrat d'Accompagnement à l'Emploi de Claudine MERCIER se terminant le 4 septembre 2006 et ce contrat ne pouvant pas être renouvelé, autorisation est donnée au Maire pour la signature d'un nouveau contrat CAE.

## Séance du 29 Septembre 2006

**Dénomination de la maison de retraite.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de donner un nom à la maison de retraite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- DECIDE la dénomination suivante : Résidence du Pré Vert.

**Préfinancement Maison de Retraite :**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de prévoir le préfinancement des travaux de la maison de retraite.

Considérant le coût des travaux et le financement prévu, le montant de ce préfinancement s'établirait de la façon suivante :

\* Montant à emprunter : 6 500 000 €

\* Amortissement du capital : in fine

\* Durée maximum : 2 ans

\* Index : Euribor 3 Mois + 0.10 % (Euribor 3 mois au 8.10.06 : 3.47 %)

\* Échéances : Trimestrielles

\* Frais de dossier : Néant

Le Conseil Municipal accepte la proposition de la Caisse d'Epargne, et s'engage à inscrire les sommes nécessaires au budget annexe «Maison de retraite» pour assurer le paiement des intérêts dus.

**Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les

raisons qui ont conduit la commune à engager la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) valant élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).. Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 123-13 ET R 123-18

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 27 Mai 2004 ayant prescrit la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) Vu la réunion du Conseil Municipal du 8 Mars 2006 lors de laquelle les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été débattues en application de l'article L 123-9 du Code de l'Urbanisme Le Conseil Municipal, décide :

- 1 - de tirer le bilan de la concertation en approuvant l'analyse des observations recueillies et présentées par le Maire,
- 2 - d'arrêter le projet du PLU tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- 3 - de soumettre pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale qui ont demandé à être consultés sur ce projet.

Le projet du PLU sera transmis à Monsieur le Préfet ainsi qu'

\* aux présidents du Conseil Régional et du Conseil Général

\* aux présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture

\* aux président de l'EPCI compétent en matière de schéma de cohérence territoriale,

\* aux présidents de l'autorité compétente en matière d'organisation des transports urbains.

Conformément au dernier alinéa de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet du PLU, tel qu'arrêté par le Conseil Municipal, est tenu à la disposition du public.

Conformément à l'article R 123-8 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un délai de UN MOIS.

**Lotissement du Pré Vert : Prix du m<sup>2</sup>**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de fixer le prix du m<sup>2</sup> du futur lotissement du pré vert.

Ce lotissement comprendra 10 Lots d'une superficie de plus de 800 m<sup>2</sup>. Le document d'arpentage est en cours d'instruction.

Le Conseil Municipal, considérant l'estimatif des dépenses, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- décide de fixer le prix du m<sup>2</sup> à 29.30 € H.T. soit 35.04 € TTC.

## Séance du 29 Novembre 2006

**Demande d'adhésion de la commune de LACAPELLE VIESCAMP à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.**

Par délibération en date du 31 Août 2006, le Conseil Municipal de la commune de LACAPELLE VIESCAMP a demandé à adhérer à la CABA.

Statuant le 4 Octobre 2006, le Conseil Communautaire a approuvé, à l'unanimité, cette demande. En application des dispositions conjointes des articles L 5211.5 et 18 du CGCT, il a également requis l'avis des conseils municipaux de ses communes membres

Enfin et dès lors que l'adhésion de la commune de Lacapelle Viescamp sera approuvée par le Préfet, la commission d'évaluation des transferts de charge devra être mise en place

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :  
- approuve l'adhésion de la commune de LACAPELLE VIESCAMP à la CABA.



# Au fil des réunions du Conseil Municipal

- désigne Monsieur le Maire en tant que représentant de la commune au sein de la commission d'évaluation des transferts de charges.

## Aménagement de la Traverse de Brousse RD 52 : Demande de DGE 2007.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de recenser les travaux 2007 éligibles à la DGE. L'aménagement de la traverse de Brousse a été envisagé.

Ce dossier, reprend les observations formulées par le service du CAUE dans le cadre de l'opération Cœur de Village et par Monsieur MAROT, architecte en ce qui concerne l'aménagement paysager. Le montant total de cette opération s'élève à 255 866.50 € H.T.

Coût à la charge de la commune :

Travaux 171 550.50 € H.T.

Honoraires et divers 24 006.00 € H.T.

Soit un total pour la commune de 195 556.50 € H.T.

Coût à la charge du Conseil Général : 60 310.00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE Le dossier APS et le devis correspondant

- ASSURE le financement comme suit :

DGE : 30 % : 51 465.00 €

Fonds propres et emprunt : 182 413.00 €

Et demande à Monsieur le Préfet l'inscription de ces travaux sur le programme DGE 2<sup>ème</sup> part 2007.

## Approbation du dossier de lotir : Lotissement du Pré Vert.

Ce dossier, préparé conjointement par le Cabinet CLAVEIROLE ET COUDON et l'architecte Mr MAROT, fait ressortir un lotissement de 9 lots d'une superficie allant de 805 m<sup>2</sup> à 1 298 m<sup>2</sup> au lieu de 10 initialement prévus, en raison des exigences liées aux réseaux. Le 10<sup>ème</sup> lot répertorié dans le dossier correspond au terrain situé à côté de celui de Mr PERE.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE ce dossier de lotir

- CONFIRME le Cabinet CLAVEIROLE ET COUDON en qualité de Maître d'Oeuvre

- CHARGE Monsieur le Maire de solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Général une subvention aussi élevée que possible au titre des « Lotissements Communaux ».

## Instauration de la PVR à l'Ouest de la cité des Landes sur la parcelle 127 : Mission de Maîtrise d'Oeuvre.

Dans le cadre de l'instauration de la PVR, il y a lieu de confier la maîtrise d'oeuvre.

Le forfait provisoire de rémunération est fixé à 10 646 € représentant environ 8.5 % du coût des travaux. Le Conseil Municipal ACCEPTE la proposition de la DDE

## Intégration des travaux d'Éclairage Public - Année 2006 -

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la décision modificative suivante :

### Section Investissement

Dépenses :

Article 2315-041 : 88 315.59 €

Recettes :

Article 238-041 65 290.85 €

Article 1325-041 23 024.74 €

## Adhésion au service informatique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal.

Le Conseil Municipal de REILHAC

Prenant acte de l'accord signé en date du 21 Juillet 2006 entre la société JVS MAIRISTEM, (7 espace Raymond Aron, 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ), et le CDG 15 autorisant ce dernier à assurer la maintenance de premier niveau de leurs logiciels de gestion à compter du 1<sup>ER</sup> janvier 2007

Considérant enfin, que seules les collectivités ayant demandé leur adhésion au service informatique du

CDG 15 peuvent faire appel à son assistance,

Le conseil municipal

DECIDE d'adhérer au service informatique du Centre de Gestion afin de pouvoir sur simple demande bénéficier d'une assistance de proximité dans les domaines suivants :

\* Etudes ou conseils, création de site internet et assistance bureautique \*

AUTORISE, dans ce même cadre, le service informatique du Centre de Gestion à prendre en charge la maintenance des logiciels de la société JVS MAIRISTEM dans le respect des clauses des contrats que la commune a souscrit avec ce fournisseur

## Indemnité à l'Agent Recenseur : Recensement complémentaire 2006.

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de fixer l'indemnité à verser à Madame BERGERON Yvette : Celle-ci ayant effectué le recensement complémentaire en octobre 2006.

Le CM fixe cette indemnité à 360 E BRUT

## Réalisation de l'emprunt de 134 500 € prévu au BP 2006

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de procéder à la réalisation de l'emprunt prévu pour les investissements 2006. Le Conseil Municipal, après avoir examiné les propositions reçues retient celle de la CAISSE D'ÉPARGNE dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt : 134 500 €

Taux : 3.98 %

Frais de dossier : NEANT

Échéances : trimestrielles

## Transfert du STCL (Syndicat Touristique du Col de Légal) à la CODECOM du Pays de Salers : Dissolution du STCL.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que par délibération en date du 22 Novembre 2006, le Conseil Syndicat du Syndicat Touristique du Col de Légal a approuvé les transferts des biens mobiliers et immobiliers du matériel et de l'équipement, du résultat financier et la dissolution du STCL à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007.

Le CM accepte à compter du 1<sup>er</sup> 01 07 ces transferts et la dissolution du Syndicat Touristique du col de Légal et le retrait des communes de JUSSAC Marmanhac, Laroqueville Naucelles Reilhac du STCL.

- précise que ce retrait s'effectuera sans aucune contrepartie.

## Réalisation du prêt PLS auprès du CREDIT FONCIER DE FRANCE

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Crédit Foncier de France concernant le prêt PLS d'un montant de 2 970 000 € destiné à financer en prêt locatif social l'acquisition d'un terrain et la construction des 68 chambres, constitutives de logement locatifs sociaux, d'un EHPAD dénommé « Résidence du Pré Vert » à REILHAC.

Ce prêt locatif PLS est régi par les articles L.351-1 et suivants et R.331-21 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Montant : 2 970 000 €

- Durée totale : 32 ans comprenant :

\* une période de réalisation du prêt d'une durée maximale de 2 ans au cours de laquelle seront effectués les versements de fonds,

\* une période d'amortissement d'une durée de 30 ans.

- Périodicité des échéances : trimestrielle

- Taux de progressivité de départ : 0 %

- Taux d'intérêt actuariel annuel : 4.15 % (à ce jour) soit un taux proportionnel annuel pour des échéances trimestrielle de 4.09 %. Les taux indiqués ci-dessus sont établis sur la base du taux de rémunération du livret A

- Faculté de remboursement anticipé : indemnité égale à un semestre d'intérêts calculé au taux du prêt en vigueur avec un minimum de 1 % des sommes remboursées par anticipation.

## Demande d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT) auprès de la D.D.E. du Cantal pour l'année 2007

La convention actuelle ATESAT, conclue avec les services de l'Etat le 1<sup>er</sup> janvier 2004, était valable un an et reconductible deux fois, arrive à échéance au 31/12/2006.

La loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 de la république offre la possibilité à certaines collectivités de recourir à l'Assistance Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT). La commune de REILHAC figure dans la liste des collectivités éligibles,

Le conseil municipal approuve le principe de reconventionnement ATESAT au 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour la mission de base et les missions complémentaires

## Maison de retraite : Résidence du Pré Vert : Attribution du lot CHAUFFERIE.

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 22 et 27 Novembre pour l'attribution du lot CHAUFFERIE.

Deux options avaient été demandées.

1 - Production eau chaude anti-légionelle

2 - Suppression d'une chaudière gaz (en parallèle chaufferie bois)

L'option 1 étant difficilement compatible avec la production d'eau chaude par l'équipement solaire retenu au lot plomberie, il ne serait pas judicieux de la retenir. Le choix s'est donc porté sur la chaufferie bois.

Monsieur le Maire fait part au conseil Municipal des propositions reçues. Après examen, il en ressort que la proposition la plus intéressante est celle de l'entreprise NUNEZ.

Le Conseil Municipal, - RETIENT donc la proposition de l'entreprise NUNEZ pour un montant de 245 270.14 € H.T.

## Chaufferie Bois - Résidence du Pré Vert -

L'étude de faisabilité pour la chaufferie bois a été confiée au Cabinet BREHAULT pour un montant de 5 740.80 € TTC

## Résidence du Pré Vert : Production Eau Chaude Sanitaire Solaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il avait été prévu, dans le projet de la maison de retraite, la mise en place d'une production d'eau Chaude Sanitaire Solaire.

Une étude de faisabilité a donc été sollicitée.

La proposition du Cabinet BREHAULT est de 358.80 € TTC.

## Aliénation du chemin rural.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'enquête publique relative à l'aliénation du chemin rural réalisée par Monsieur POUJOL Jean Claude. Un avis favorable a été émis pour cette aliénation.

Monsieur le Maire est donc autorisé à effectuer les démarches nécessaires à l'aliénation de ce chemin et à solliciter tous les documents nécessaires (enquête publique, document d'arpentage, acte notarié et tout autre document nécessaire à la vente de ces terrains à Mr LEYBROS et WALTER sachant que le prix du m<sup>2</sup> a été fixé par délibération du 12 Octobre 2005 à 10 €.

A.F.



# Budget 2006

Le 13 Avril 2006, le Conseil Municipal s'est réuni pour procéder au vote du budget primitif 2006. Après présentation des propositions, le budget principal et budgets annexes ont été approuvés à l'unanimité des membres présents. Les résultats de l'année antérieure ayant été repris au budget primitif, il n'y a pas eu de budget supplémentaire. Les modifications budgétaires ont été enregistrées par des virements de crédits.

Le montant du budget primitif 2006 s'établit à 1 241 406.85 € se répartissant comme suit :

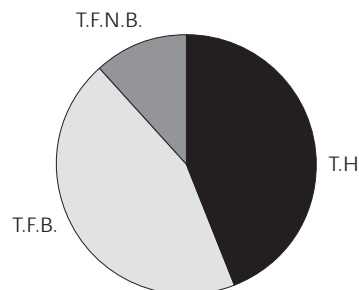
Section de Fonctionnement : 608 628.00 €

Section Investissement : 632 778.85 €

## Produits des 3 taxes pour la commune pour l'année 2006 :

T.H	95 515.00 €
T.F.B	96 552.00 €
T.F.N.B	20 350.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>212 417.00 €</b>

Ces contributions directes représentent 35.01 % des recettes du budget de fonctionnement.



## Évolution des taux des trois taxes communales :

	Taux 2000 et 2001	Taux 2002	Taux 2003	Taux 2004	Taux 2005	Taux 2006
T.H	14,48	14,70	15,16	15,46	15,77	16,01
T.F.B	19,88	20,18	21,39	21,82	22,25	22,58
T.F.N.B.	19,88	79,84	79,98	81,57	83,19	84,44

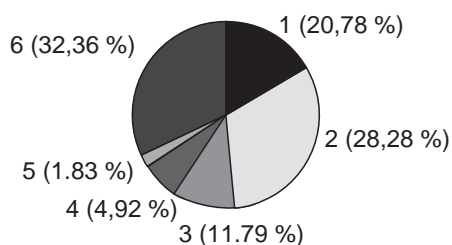
Malgré une augmentation des taux très raisonnable, l'étude financière fait apparaître une gestion saine de la commune. En effet, pour 2007, on constatera une diminution du remboursement de la dette de 40 000 € et de 32 000 € en 2008 soit 72 000 € sur deux ans, ce qui permettra à la commune d'envisager d'autres investissements. Le montant de la dette par habitant pour la commune est de 789 €. La moyenne départementale est de 871 €.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

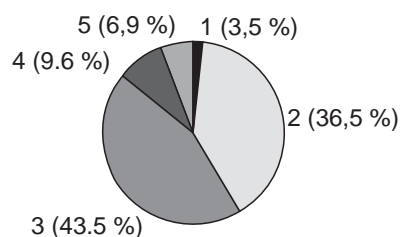
### Les dépenses se décomposent comme suit :

1 - Charges à caractère général qui comprennent les dépenses d'énergie, d'alimentation, de carburant, de fournitures diverses, d'entretien de voirie, de terrain et de matériel, de documentation, de frais PTT, de locations, de maintenance, d'assurances et d'impôts fonciers, travaux de bâtiment (travaux en régie)	126 505.00 €
2 - Charges de personnel qui comprennent les salaires, les charges et cotisations diverses.	172 150.00 €
3 - Autres charges de gestion courante qui comprennent les indemnités des élus, le remboursement du contingent d'aide sociale, les participations au Syndicat du Col de Légal, subventions aux associations et au C.C.A.S et reversement à la Communauté d'Agglomération	71 785.00 €
4 - Charges financières qui correspondent principalement aux remboursements des intérêts d'emprunt	30 000.00 €
5 - Dépenses imprévues	11 188.00 €
6 - Prélèvement pour dépenses d'investissement	197 000.00 €

### Les Dépenses



### Les Recettes



1 - Ventes de produits qui comprennent les recettes de la cantine, garderie, redevance d'occupation du domaine public et concessions dans cimetière	21 030.00 €
2 - Impôts et taxes qui comprennent les contributions directes (impôts locaux) les compensations versées par l'État pour le FB et la TH pour les exemptions, la taxe sur les pylônes, la taxe additionnelle aux droits de mutation et la dotation de solidarité.	222 131.00 €
3 - Dotation - Subventions particulières qui comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement et les cotisations spécifiques versées par l'État	264 700.00 €
4 - Autres produits de gestion courante et recettes diverses qui comprennent les locations de la salle polyvalente, loyer, participation du C.N.A.S.E.A pour CES et CEC et travaux en régie.	58 700.00 €
5 - Excédent de fonctionnement reporté (Année 2004)	42 067.00 €



# Budget 2006

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'élévent à **632 778.85 €**

* <b>Opérations financières comprenant</b> - le report de l'exercice 2005 - les remboursements du capital d'emprunt - Travaux en régie	229 514.85 € 58 514.85 € 165 000 .00 € 6 000.00 €
* <b>Programme de voirie :</b> - Aménagement Voies communales de Reilhaguet et pluviats divers - Conception Projet Cœur de Village - Frais d'échange et d'acquisition de terrain	66 000.00 € 46 000.00 € 8 000.00 €
* <b>Accès lotissement privé (PVR) (1<sup>ère</sup> phase)</b>	60 000.00 €
* <b>Aménagement accès Maison de retraite</b>	150 600.00 €
* <b>Restructuration du cimetière (2<sup>ème</sup> phase)</b>	3 200.00 €
* <b>Dénomination des rues</b>	10 700.00 €
* <b>Travaux Éclairage Public</b>	36 800.00 €
* <b>Aménagement de bâtiments communaux</b> (salle polyvalente, wc école)	11 864.00 €
* <b>Elaboration de Plan Local d'Urbanisme</b>	18 200.00 €
* <b>Fonds de concours</b> (budget annexe MAPAD, Gymnase Naucelles, 2 X 2 voies quatre chemins)	20 000.00 €

Ces dépenses sont financées par :

Subvention Conseil Général (rues du bourg et Lotissement des Landes et Cœur de village)	14 830.00 €
Vente de terrains	60 500.00 €
Excédent de fonctionnement Capitalisé	49 284.85 €
Subvention Etat (P.L.U.)	7 800.00 €
Virement de la Section de Fonctionnement	197 000.00 €
Fond de Compensation TVA et Taxes Locales d'Équipement	23 864.00 €
<b>Emprunt à prévoir</b> (reste à réaliser de 2005 : 145 000 €, nouveaux programmes 2006 : 134 500 €)	279 500.00 €

### CCAS

Le budget du CCAS s'équilibre à la somme de 6 418.42 €. Les principales dépenses sont les colis de Noël et le repas des Aînés. Les dépenses exceptionnelles sont les secours et aides aux voyages scolaires.

### BUDGET MAPAD :

La section d'investissement s'équilibre à la somme de 6 099 067.20 € qui correspond en dépenses aux travaux à réaliser et aux frais financiers liés à cette opération (intérêts ligne de trésorerie).

Les recettes proviennent des subventions attendues (DGE, CABA , CONSEIL GENERAL, RESERVES PARLEMENTAIRES), des participations des communes adhérentes au projet (46 000 € en 2006) et des prêts PLS 2 970 000 € et prêt complémentaire 1 890 000 €.

Subventions aux associations :

<b>APE ECOLE PUBLIQUE</b>	
Subvention habituelle :	1 037,00 €
Sorties piscine	520,00 €
Activités extra scolaires :	915,00 €
<b>Coopérative scolaire : projet d'école</b>	150,00 €
<b>ASSOCIATION LUTTE CONTRE LE CANCER</b>	77,00 €
<b>COMICE AGRICOLE JUSSAC</b>	46,00 €
<b>BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE PRET</b>	76,00 €
<b>PUPILLES ECOLE PUBLIQUE</b>	23,00 €
<b>FOOTBALL CLUB REILHACOIS</b>	1 067,00 €
<b>FOOTBALL CLUB REILHACOIS (tournoi foot)</b>	200,00 €
<b>Association Anciens d'Algérie</b>	31,00 €
<b>F.A.L.</b>	23,00 €
<b>Ass. Jeunesse et Plein Air</b>	31,00 €
<b>Association de PECHE</b>	16,00 €
<b>Le tilleul Reilhacois</b>	260,00 €
<b>COMITE DES FETES</b>	990,00 €
<b>Comité des Fêtes (podium pour fête)</b>	210,00 €
<b>Bibliothèque sonore</b>	46,00 €
<b>Club Canin Cantalien</b>	153,00 €
<b>Club des Aînés</b>	230,00 €
<b>A.C.C.A.</b>	229,00 €
<b>EPICERIE SOCIALE</b>	200,00 €
<b>VALLEE DES POETES</b>	100,00 €
<b>Association donneurs de sang</b>	150,00 €
<b>Association de GYM</b>	250,00 €
<b>Les Amis de Broussette</b>	150,00 €
<b>Assoc Anciens Combattants</b>	100,00 €
<b>HBC NRJ (Naucelles - Reilhac - Jussac)</b>	150,00 €
<b>TOTAL DES SUB PREVUES</b>	9 149,00 €
<b>LES RESTAURANTS DU COEUR</b>	150,00 €
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES</b>	7 630,00 €
<b>PROVISION</b>	1 870,00 €

# Don du sang

## ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE JUSSAC ET SES ENVIRONS (MARMANHAC ET REILHAC)



### Dates à retenir pour 2007

Le calendrier des collectes pour l'année 2007 s'établit comme suit :

- mardi 9 janvier 2007
- mardi 29 mai 2007
- mardi 9 octobre 2007

Les collectes ont lieu à la salle polyvalente de JUSSAC à partir de 15h30.

### COMPOSITION DU BUREAU

#### PRESIDENT :

VERCHERE Jeannette  
7, Rue des Bouleaux - 15250 JUSSAC

#### VICE-PRESIDENT :

BONNET Joseph  
38, Cité du Buron - 15250 JUSSAC

#### TRESORIER :

PUECH Cécile  
Rue des Jardins - 15250 JUSSAC

#### SECRETAIRE :

ROLLAND Yvette  
Le Prat Domergue - 15250 REILHAC

#### SECRETAIRE-ADJOINT :

APCHIN Ginette  
Le Bourg - 15250 REILHAC

### Compte-rendu d'activité 2006

- 3 collectes (organisation - collations)
- 20 Mai 2006 Journée de promotion du don du sang
  - 2 Randonnées : goûter - boissons -
  - Tombola pour adultes : paniers garnis
  - Remise de 14 Ballons de Foot aux jeunes footballeurs
  - Informations données par les étudiants infirmiers : achat de fournitures - papier - crayons - etc
- 29 Mai : collecte présence des écoliers du CM 2, achat pour le goûter et achat de gadgets.
- Déplacements divers : réunions du Conseil d'Administration de l'Union Départementale ; Assemblée Générale de l'Union Départementale à PIERRE-FORT.
- Envois de cartes d'anniversaires aux jeunes de 18 ans.
- Participation au téléthon

### Projets pour l'exercice suivant

- Reconstitution des projets 2006 en 2007
- Améliorer les collations
- Achat de vaisselle à usage unique, pla-

teaux, gants (demandé par l'E F S National)

- Abonnement à la revue « Le Donneur de Sang Bénévole » à tous les bénévoles et donateurs
- Achat de Kits de sécurité demandé par la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB)
- Achat de chocolats et calendriers pour collecte de Janvier.

### Souhaits, suggestions

Les locaux trop exigus restent une contrainte pour notre fonctionnement. De plus les placards de rangements sont trop petits et pas assez nombreux. Des améliorations nous seraient très utiles.

Le Bureau.





# Travaux

## Cimetière communal

Nous vous rappelons que face aux nouvelles contraintes imposées par la réforme funéraire, la Commune s'est engagée dans un programme de réhabilitation du cimetière communal.

Dans un souci de respect et de sécurité face à cette nouvelle législation, La Mairie a missionné le GROUPE ELABOR pour réaliser cette réhabilitation qui consiste en un travail d'inventaire du cimetière, la mise en place d'un règlement

ainsi que la garantie ou le maintien des droits concédés.

A cet effet, toute personne concernée par des concessions vendues mais non matérialisées ou concernée par des tombes très anciennes ou sans épitaphe et qui tient à maintenir ses droits et place, est priée de se faire connaître en Mairie.

La procédure de reprise de concessions abandonnées a débuté 16 mars 2006 pour une durée de trois ans.

## Reilhaguet

Sur le secteur de REILHAGUET, des travaux d'aménagement de voirie communale ont été réalisés avec la démolition d'un mur, la reconstruction en recul avec les pierres de récupération, et la création d'un réseau pluvial avec grilles avaloir pour récupérer les eaux de surface. Une clôture en piquet béton et grillage a également été mise en place.

Des pylônes EDF ont aussi été déplacés et l'éclairage public a été

renforcé ; les travaux s'intègrent parfaitement bien sur le site.

Avant le goudronnage de la voirie d'Incombes au Chalet de Mr et Mme MARONNE, le busage du fossé a été réalisé afin de faciliter la sortie de la maison d'habitation.

L'entretien de la voirie avec goudronnage au point-attend et le curage des fossés, nous permettent de dire que la Route de Reilhaguet est en bon état.



## Ecole

Nous avons constaté, à la rentrée scolaire 2006-2007, une augmentation significative des élèves.

Pour pallier à cela, l'ancien bureau de Mr Le Maire a été rénové par les employés communaux : travaux de nettoyage, de peinture, remplacement du revêtement de sol, pose d'un tableau, d'un panneau d'affichage et de portes manteaux.

Cette pièce, refaite à neuf, est mise à la disposition de l'Ecole.

De multiples et divers travaux d'entretien sont réalisés chaque année par les employés de la commune : pose d'un grillage devant la cantine, remplacement d'ampoules et de néons, débouchage des WC et lavabos, balayage de la cour et du préau...

Merci à eux.



## Fleurissement de la commune

Le Conseil Municipal vote les crédits nécessaires à cette réalisation. Le devis des Etablissements FOUCAULT, paysagiste à OMPS est retenu.

L'équipement des candélabres d'éclairage public prévoit dans un premier temps la pose des supports (qui resteront en place en permanence).

Ensuite, les vasques sont mises en culture aux Etablissements FOUCAULT ; lorsqu'elles sont fleuries et les grandes gelées passées, nous les installons pour l'été.

Un véhicule de la commune a été spécialement équipé pour l'arrosage.



# Travaux

## Illuminations de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'éclairage de Noël est révisé par les employés de la commune ; les ampoules grillées sont remplacées, quelques réparations sont faites.

Le Conseil Municipal vote les crédits pour l'achat de motifs supplémentaires. Pour prendre en compte cette acquisition, des modifications sur l'installation des motifs sont nécessaires.

Lorsque cela est fait, l'Entreprise LAVIGNE se charge de la mise en place.

Nous possédons un éclairage de qualité ; quelques secteurs restent encore à illuminer, ils seront équipés prochainement.

## Assainissement

### La Vallée de l'Authre au cœur d'un important projet

*Entre réhabilitation des réseaux et regroupement de stations d'épuration, l'assainissement de la Vallée de l'Authre va subir d'importantes évolutions dans les cinq prochaines années. Zoom sur un projet d'envergure.*

Dans le cadre de sa compétence Assainissement, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère la collecte et le traitement des eaux usées de l'ensemble des 22 communes composant son territoire. En 2004, un schéma directeur d'assainissement a été établi afin de déterminer les investissements à réaliser pour, d'une part, améliorer le fonctionnement des réseaux et stations d'épuration et, d'autre part, limiter les rejets directs dans le milieu naturel.

Au programme de ce schéma, d'importants travaux prévues sur la Vallée de l'Authre pour la période 2007-2012. L'objectif est de rationaliser le traitement des eaux usées en supprimant 6 petites stations. Les habitants de Reilhac et Jussac seront raccordés à la station de Jussac ; ceux de Naucelles et Ytrac seront raccordés à une nouvelle station créée à Ytrac.

#### Le réseau de Reilhac raccordé à Jussac

Dans un premier temps, le projet consiste à localiser et supprimer les eaux claires parasites. Ainsi, les réseaux de Reilhac et Jussac vont être réhabilités afin de limiter l'apport hydraulique arrivant aux stations. La seconde étape consistera à raccorder le réseau de Reilhac vers la station d'épuration de Jussac. D'une capacité de 6 350 équivalent habitants, celle-ci fera l'objet de travaux afin d'améliorer la qualité de traitement. La station d'épuration de Reilhaguet étant récente et éloignée du réseau principal du bourg, elle n'est pas à prendre en compte dans ce regroupement.

L'ensemble du projet d'assainissement de la Vallée de l'Authre représente un investissement global de plus de 4 millions d'euros. En ce qui concerne la réhabilitation des réseaux de Jussac et de Reilhac, le montant prévisionnel est estimé à 960 000 € HT et l'amélioration du traitement de la station de Jussac à 140 000 € HT. L'ensemble de ces travaux pourra bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Général.

A la vue du projet, dressé par la CABA, les services de l'Etat délivrent l'autorisation de construire la Maison de Retraite

## Maison de retraite : « Résidence du Pré Vert »

Les travaux de construction de cet édifice ont débuté, malgré le mauvais temps. Le planning d'avancement des travaux est respecté.

Pour permettre aux entreprises l'accès au chantier, la création d'une route communale devient indispensable. Cette nouvelle route traverse le terrain de la construction, du CD 453 à la voie communale n°6 dite « Allée de Messac ».

La 1ère phase des travaux, réalisée à 60 %, se compose du décaissement de la terre végétale, de l'enfouissement des réseaux secs et humides et de l'empierrement de la chaussée.

La 2ème phase de finition consiste en la pose de bordures trottoirs, la réalisation d'enrobé à chaud ainsi que la mise en place de l'éclairage public.

Cette route restera fermée au public jusqu'à l'achèvement des travaux.



L'adjoint aux travaux  
Louis FAUGERE



# Urbanisme 2006

En 2006, la Commune de REILHAC a délivré :

- 8 Permis de Construire dont 3 pour une habitation
- 10 Déclarations de Travaux exemptées de permis de construire
- 18 Certificats d'Urbanisme
- 14 Demandes de Renseignements d'Urbanisme

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Durant toute l'année 2006, l'étude et l'élaboration du PLU entreprises par la Municipalité et le Cabinet CAMPUS DEVELOPPEMENT se poursuivent afin que le délai mi-2007 soit respecté pour l'achèvement de ce document.

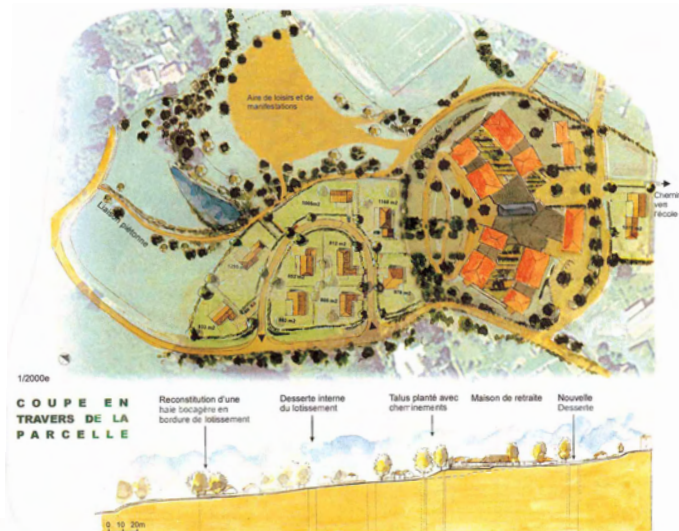
- Réunion de travail du 17 janvier 2006 : elle a eu lieu à la Mairie et avait comme ordre du jour le projet de zonage, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le règlement, ainsi que diverses questions s'y rapportant.
- Réunion de travail du 27 février 2006 : elle a pour objet la poursuite des études du document d'urbanisme, le projet de zonage ainsi que l'étude des demandes diverses des particuliers.
- Réunion du 11 avril 2006 : Réunion avec les Services de l'Etat et les Personnes Publiques Associées à l'élaboration du PLU avec présentation du projet.
- Réunion du 9 mai 2006 : Compte rendu de la réunion agricole sur l'étude du PLU avec les exploitants et les propriétaires.
- Réunion du 27 juin 2006 : Etude des risques de chutes de pierres à Reilhaguet suite à des remarques formulées par des riverains.
- Réunion du 14 décembre 2006 : Concertation avec la Communauté d'Agglomération du Bassin d'AURILLAC, en Mairie de REILHAC. Mrs FAUGERE et VIDAL, délégués, présentent le PLU à la commission d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération.

En conclusion, par délibération en date du 29 septembre 2006, le Conseil Municipal de la Commune de REILHAC a arrêté son projet de PLU.

Le bilan de la concertation réalisée lors de l'élaboration des études du PLU, a été concrétisé par :

- la rédaction d'un article explicatif dans le Bulletin Municipal de l'année 2005,
- la tenue d'une réunion publique d'information le 11 avril 2006,
- un registre prenant en compte les différentes demandes ou observations formulées par la population.

L'enquête publique sera réalisée à la Mairie de REILHAC dans le 1er trimestre 2007.



## Lotissement communal du « Pré Vert » - Approbation du permis de lotir

Dans sa séance du 29 novembre 2006, Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de lotir concernant le lotissement du « Pré Vert ».

Ce dossier, préparé conjointement par le Cabinet CLAVEYROLE et COUDON et l'Architecte MAROT, prévoit un lotissement de 9 lots d'une superficie pour chaque lot de 805 m<sub>2</sub> à 1298 m<sub>2</sub> (au lieu de 10 lots initialement prévus, compte tenu des exigences liées aux réseaux).

Le 10<sup>ème</sup> lot répertorié, correspond au terrain situé à côté de celui de Mr PERE.

Le Conseil Municipal approuve ce dossier de lotir, confirme la DDE en qualité de Maître d'œuvre, autorise Monsieur Le Maire à signer et déposer la demande de lotir, ainsi qu'à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce nouveau lotissement et charge ce dernier de solliciter auprès de Monsieur Le Président du Conseil Général, une subvention aussi élevée que possible au titre des Lotissements communaux.

Une fois obtenu l'autorisation de lotir, les travaux d'aménagement du lotissement pourront débuter. Prévision de réalisation : 1<sup>er</sup> semestre 2007.

Plan de composition du lotissement du « Pré Vert » et esquisse peinture

## Risque de chutes de pierres et blocs rocheux à Reilhaguet

Fin 2005, nous avons été contactés par le bureau du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) d'AUBIERE pour un inventaire départemental des mouvements de terrains et des cavités souterraines du Cantal. Nous avons signalé le risque de chutes de pierres à Reilhaguet.

La Direction Départementale de l'Équipement du Cantal a demandé au Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées (LRPC) de CLERMONT-FERRAND d'intervenir à REILHAC au lieu-dit « Reilhaguet » dans le cadre de sa mission d'appui aux administrations. Cette demande a été déclenchée suite à une lettre de demande d'information



# Urbanisme 2006

adressée le 29 juin par M. PICARD, Maire de la Commune à l'attention de Mme ARGILE, chef du service environnement et prévention des risques. Une première visite du service sur le site le 10 août 2006 avec Mr VIDAL, adjoint au maire, a permis de constater le phénomène naturel d'éboulement rocheux. En effet, plusieurs constructions du village sont menacées (habitation et granges) et notamment une maison en particulier, celle de Mr STAVEL, présent sur les lieux.

L'expert géologue du LRPC, en la personne de Mr RESTUITO, diligenté par la DDE au titre des missions du service public, s'est rendu sur le terrain le 25 août 2006 en présence du service et de Mr VIDAL, adjoint au Maire.

Un rapport consultable en Mairie de REILHAC a été déposé par le bureau de prévention des risques (DDE 15) en septembre 2006. Ce rapport fait état de :

- la localisation des lieux
- la carte géologique
- la visualisation du secteur
- l'avis du LRPC (Mr RESTUITO)
- les pistes de réflexions

**Les conclusions sont les suivantes :** Pour approfondir cette première réflexion, une étude de trajectoire est nécessaire ; cela implique donc qu'un relevé topographique du secteur soit effectué. Pour cela, la commune s'adressera à des entreprises spécialisées dans ce type de risques (Cabinet CLAVEYROLE et COUDON ou CROS), le maître d'ouvrage étant la commune. Le phasage des travaux devra tenir compte de la priorité donnée à la maison d'habitation de Mr STAVEL, la plus exposée.

Mr RESTUITO ne pense pas que la prescription d'un Plan Prévisionnel des Risques soit nécessaire. La prise en compte dans le PLU semble suffisante. Les études de trajectoire permettront une délimitation fine de la zone Nr à intégrer au PLU.

### Mesures immédiates (ou d'urgence) conseillées :

- interdiction d'accès au site,
- interdiction de pacage des moutons,
- installation de panneaux signalant les chutes de pierres sur la voirie communale.

Suite à ce rapport, Monsieur Le Maire a

pris deux arrêtés en date du 4 octobre 2006 :

- 1<sup>er</sup> arrêté : « Le site situé au-dessus du hameau de Reilhaguet est interdit aux promeneurs et au pacage des animaux » . Il précise également les dispositions réglementaires.
- 2<sup>ème</sup> arrêté : « Sur la voirie communale, dans le hameau de Reilhaguet, les usagers sont informés du risque de chutes de pierres ». Les prescriptions réglementaires sont ici aussi reprises.

Afin de poursuivre l'étude du phénomène, une consultation de géomètre est lancée le 18 octobre 2006 ayant pour objet le levé topographique à Reilhaguet en vue de réaliser :

- plan topographique à Reilhaguet à l'échelle 1/200 des trois zones repérées sur les documents,
- levé de profil en travers sur les trois zones à raison d'environ un profil tous les cinq mètres.

Après consultation et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, dans sa séance du 29 novembre 2006 :

- décide de retenir la proposition du Cabinet CROS-SAUNAL pour un montant de 1300.00 €uros HT,
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2007.



## L'environnement et le tri selectif

Dans le cadre de la poursuite des efforts pour le tri de nos déchets avec le ramassage classique des ordures ménagères, deux autres solutions sont mises en place :



**Reconnaissez-vous le Point Vert situé le plus près de chez vous ?**

**La sécurité : Protégeons nos enfants ! RALENTISSONS**



### Les déchetteries sur la Commune

Horaires d'ouverture des déchetteries :

Yser :

Du lundi au samedi de 13h00 à 19h00

Fermé le dimanche et les jours fériés

Les Quatre Chemins :

- du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00

- le samedi de 9h00 à 19h00

- le dimanche de 10h00 à 12h00

Fermé les jours fériés



# C.C.A.S.

Présidé par le Maire Jean-Pierre PICARD, cette commission fonctionne avec une subvention votée par le Conseil Municipal lors du Budget Primitif. Elle est gérée par des membres élus et des membres nommés ; son rôle est d'apporter un soutien aux personnes en difficultés et aux personnes âgées de la Commune.

Les membres élus sont Mesdames APCHIN Ginette, FONTANILLE Viviane, SOUBRIER Christiane et Monsieur BOULDOYRE Simon.

Les membres nommés sont Mesdames COSTES Marie-Louise, LAPOUBLE Juliette, LABERTRANDIE Marie-José et MEYNIEL Isabelle.

La commune est également membre de l'Épicerie Sociale ou Association A.B.C. (Accueil Boutique Conseil) dont le but

est d'apporter une aide ponctuelle aux personnes en difficultés, suite à un surendettement passager, à un décès, une perte d'emploi... Les dossiers sont instruits par l'Assistante Sociale dont dépend la commune, à savoir Mme GARDES, présente à la Mairie de REILHAC tous les 2<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois de 10h00 à 12h00. (Les autres permanences ont lieu les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi à JUSSAC et le 4<sup>ème</sup> jeudi à NAUCELLES dans le même créneau horaire)

Pendant l'année, la commission s'est réunie pour examiner les demandes de personnes passagèrement dans le besoin, ainsi que des demandes de subvention pour des voyages scolaires.

En 2006, le C.C.A.S. s'est réuni le 3 mars, jour de la fête des Grand-mères, autour d'un repas concocté par les



membres du CCAS aidés de quelques bénévoles. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Un joli bouquet a été remis à chaque « mamie » lors de cette journée.

Comme tous les ans, lors de la fête des mères, toutes les mamans de la Commune ont reçu une rose.

Enfin, pour terminer l'année et fêter Noël, les personnes de plus de 70 ans ont reçu, comme à l'accoutumée, un très joli colis de Noël, et les personnes résidant en Maison de Retraite se sont vu remettre une boîte de chocolats.

Merci à tous pour leur participation.

*Le Bureau*



Au CCAS une équipe dynamique et pleine de talents culinaires





# Vœux du Maire - Visite du Sous-Préfet

## Vœux de la Municipalité



Le samedi 6 janvier, à la Salle des Fêtes, le Maire, Jean-Pierre PICARD, le Conseil Municipal et le Personnel ont adressé leurs vœux pour 2007 aux habitants de la commune. C'est devant de très nombreux Reilhacois que Jean-Pierre PICARD s'est exprimé en quelques mots :

« Cette cérémonie se doit d'être une réunion sans protocole, Amicale et Conviviale.

Je forme, à l'intention de vous tous et de vos familles, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et d'épanouissement personnel. »

Puis il profitait de cette occasion pour parler des événements de l'année passée et de parler des projets pour celle qui commence, en particulier sur la Maison de Retraite :

« 2006 aura été marquée par le début des travaux de la Résidence du Pré Vert. Nous sommes fiers de pouvoir accueillir bientôt nos aînés

dans un établissement de grande qualité et particulièrement bien pensé grâce au talent de l'Architecte Daniel MAROT.

La situation de ce projet, programmé de longue date, dans l'urbanisme du bourg de REILHAC, réserve à cette maison, une place de choix au cœur du village et une intégration voulue, en urbanisme et en architecture, à la vie et à la forme de la cité, ce qui est, pour l'heure, une démarche novatrice et volontaire afin de faire vivre le bourg avec cette nouvelle maison de retraite.

Puis un lotissement de 9 pavillons d'accession à la propriété viendra composer et compléter cet urbanisme. Un dixième lot d'une superficie plus importante est prévu pour y recevoir un cabinet médical mais nous savons tous hélas que la difficulté principale est de trouver de nouveaux médecins...

Cette réalisation ambitieuse, permettant en outre la création d'une cinquantaine d'emplois qui s'inscrit pleinement dans le développement économique du bassin d'AURILLAC, n'aurait pas vu le jour sans la détermination unanime du Conseil Municipal de REILHAC et l'adhésion pleine et entière des dix autres Communes : AYRENS, CRANDELLES, FREIX ANGLARDS, JUSSAC, LAROQUEVIEILLE, MARMANHAC, NAUCELLES, SAINT CERNIN, TEISSIERES DE CORNET, TOURNEMIRE et nous ne pouvons que nous en féliciter.

... Pour 2007, notre effort portera principalement sur l'aménagement de la traverse de Brousse, ... l'élargissement de l'Allée de Messac. »

Je formule à nouveau des vœux pour que vous puissiez longtemps profiter de notre douceur de vivre en conservant une santé florissante et en réussissant dans les projets qui vous tiennent à cœur ».

Il ne manquait pas de rappeler sur le Bassin d'AURILLAC l'ouverture du Centre Aquatique et de la Grande Halle.

Puis il remerciait tout le personnel communal, les associations, les agriculteurs, les Services de l'Etat, le Conseil Général, qui permettent de mener à bien les projets du Conseil Municipal.

Cette manifestation se terminait par le verre de l'amitié en présence du Conseiller Général du canton de JUSSAC, Jacques MARKARIAN, de l'Abbé VERMANDE et de nombreuses personnalités.

A.F.



## Visite du Sous-Préfet à Reilhac



Suite à l'arrivée dans le Cantal du Sous-Préfet, Mr Daniel MERIGNARGUES, auquel le Conseil Municipal de REILHAC souhaite la bienvenue, et à l'initiative de Jacques MARKARIAN, Conseiller Général du Canton de JUSSAC, il a participé à la visite du Canton.

Elle s'est déroulée le 16 décembre 2006. Ce périple a commencé à CRANDELLES dès le matin et s'est achevée à JUSSAC, où un repas a réuni de nombreux conseillers des 5 Communes.

Bien sûr REILHAC était concernée. Monsieur Le Sous-Préfet a été reçu en Mairie par Mr Jean-Pierre PICARD et son Conseil Municipal en présence du Conseiller Général.

Monsieur Le Sous-Préfet a pu ainsi prendre connaissance des activités du Conseil Municipal, passées et à venir.

Entre autre, lui ont été présentées les réalisations de 2005 et 2006 : Visite du Directeur de Cabinet de Mr BORLOO en 2005 pour l'emploi, inauguration des rues du Haut du Bourg, achèvement du Lotissement des Landes, et principalement le projet de construction de la Maison de Retraite.

Il lui faisait part des projets 2007, avec la mise en place du Lotissement du Pré Vert, 9 pavillons, et de la traverse de Brousse.

Puis il remerciait Monsieur Le Sous-Préfet de s'intéresser particulièrement à la Commune de REILHAC par sa présence, et de l'aide

apportée par ses services dans le cadre de la DGE.

De son côté, Mr Le Sous-Préfet assurait le Conseil Municipal de son soutien, et que ses services seraient à notre écoute.

Après avoir indiqué que de très bonnes relations existaient entre les services de l'Etat et de la Commune de REILHAC, et qu'elles se poursuivraient, Mr Le Sous-Préfet accompagné de Jacques MARKARIAN poursuivait sa visite sur les autres communes.

A.F.





## COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS APE

Grâce à la générosité des Reilhacois lors de ses manifestations (quine, concours de belote, muguet, fête de l'École...), l'APE a pu financer de nombreuses activités (sorties sportives USEP, poney à JUSSAC, JMF, cirque, ainsi que différentes sorties sur AURILLAC...).

Entre janvier et juin, l'atelier Arts Plastiques a fonctionné le vendredi de 16h30 à 18h30 animé par Serge JACQUEMART. Les parents et amis de l'École ont pu constater le travail accompli par les enfants lors de la fête puisqu'ils nous ont peint un puzzle représentant la Place de la Mairie. Cette action culturelle a été possible grâce au concours de la DDJS et de la Commune de REILHAC.



La dégustation de la galette des rois a eu lieu en janvier et fût un moment convivial et d'échanges entre parents, accompagné d'une bourse aux livres au profit de l'École.



Nous avons fêté Carnaval en déguisant nos chérubins qui ont brûlé Monsieur Carmantran après s'être réconfortés avec un goûter préparé par les parents.

L'année scolaire s'est terminée par les traditionnelles sorties :

- les maternelles ont passé une journée à l'Arboretum d'ARPAJON SUR CERÉ à la



découverte de la vie de «Picou le Hérisson » et des « Amis de Tifoune la fouine », journée agrémentée d'un pique-nique préparé par Madame PLANCHON et d'un goûter

- quant aux primaires, ils ont passé une journée au Scénoparc IO à VALETTE.



La fête a vu les enfants jouer le conte écrit pendant l'année alors que les plus grands nous ont émerveillé par leurs chansons. Cette belle journée s'est terminée par un repas et la retransmission sur écran de la demi finale de la coupe du monde de foot. L'année 2006-2007 a vu le renouvellement du bureau.



L'année 2006 s'est terminée par le repas de Noël offert par la municipalité. L'après-midi a débuté par un spectacle de magie qui a précédé la venue du Père Noël avec ses cadeaux pour les enfants. Puis un goûter a clôturé la journée avant des vacances bien méritées.

L'APE remercie la Municipalité, le personnel enseignant et non enseignant, tous les parents et amis qui s'investissent tout au long de l'année pour que nos enfants s'épanouissent au sein de l'École.

Le Bureau  
Philippe ANDRIEU

### Le bureau 2006-2007 se compose ainsi :

**Président d'honneur :**

**Mr LAVEISSIERE Bernard**

**Président :**

**Mr ANDRIEU Philippe**

**Vice-Président :**

**Mr BONNET Alexandre**

**Secrétaire :**

**Mme LACOSTE Catherine**

**Secrétaire adjointe :**

**Mme BEGUET Sandrine**

**Trésorière adjointe :**

**Mme GROS Emmanuelle**

**Membres : Virginie ALIDIERES, Sylvie BALIA, Marie-Christine BATAILLÉ, Laurent BEGUET, Serge BEGUET, Gérard COMBELLES, Geneviève MONTOURCY, Sophie PEDRAZZANI**



# Comité des fêtes de Reilhac

Depuis l'assemblée générale du 3 mars 2006, date à laquelle une nouvelle équipe a été constituée, les membres du comité des fêtes présidé par Serge FOUR et avec le soutien des vice-présidents Maurice LABERTRANDIE et Pascal MAZET ont œuvré et n'ont pas ménagé leurs efforts pour l'organisation de la fête patronale de la Saint Laurent.

En effet, la principale animation pour l'année 2006 a été la fête patronale qui s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce au temps (un peu chaud tout de même) et surtout à un public fidèle et nombreux qui était venu découvrir les nouvelles animations qui leur étaient proposées.

Petits et grands ont été servis. La fête commençait le vendredi soir avec le traditionnel concours de pétanque et auquel participaient 39 triplètes.

La soirée terminée, rendez-vous était donné pour le samedi à partir de 14 H pour un nouveau concours de pétanque où 92 doublettes se sont retrouvées. Merci à Michel LACAS-SAGNE pour sa participation à l'organisation de ce concours. La soirée se poursuivait par la retraite aux flambeaux avec la société de musique « Jeanne d'Arc » de Mauriac et une tempête de confettis avec un bal disco.

Mais la journée la plus importante pour nos bénévoles était bien celle du dimanche. Après un réveil atomique orchestré par Serge FOUR et Christophe CLAVEYROLE, ce fut l'ouverture des stands avec le vide grenier et la vente de pâtisseries et objets confectionnés par le Club des Aînés. Merci aux participants. Après la messe et le dépôt de gerbe au monument aux morts par Sandra BAGE accompagnée de Monsieur PICARD et Monsieur MARKARIAN.



Sur les bons conseils qui nous étaient donnés de ci, de là en cette chaude journée et devant l'invitation de la municipalité, un vin d'honneur a été servi et bien apprécié de tous.

Après une petite pause déjeuner, la fête se poursuivait avec les structures gonflables qui ont attiré quelques amateurs qui s'en sont donné à cœur joie en compagnie du Toboggan Clown. Puis ce fut au tour d'une nouvelle animation le Pulse Ranger, avis aux amateurs qui avaient bon œil parce qu'il fallait viser juste.



Mais ce que tout le monde attendait avec impatience, c'est le Spectacle. Avant tout il fallait se restaurer. Les quelques 400 convives avaient pris place dans la cour de l'école pour apprécier le repas champêtre préparé par les chefs Michel TOURDE et Michel LORCA. Au



menu, le traditionnel bœuf à la broche et la truffade. Un grand merci à ces deux chefs.



Le repas terminé, les quelques retardataires ont dû faire vite pour assister au spectacle qui commençait. Un spectacle proposé par la



compagnie PERICARD qui nous a fait apprécier 50 années de chansons françaises que plus de 3 000 personnes ont fredonné ce soir-là. La soirée se terminait par un splendide feu d'artifice qui éclaira la mairie et l'église suivi d'un bal gratuit.

## Autres animations de l'année :

Un concours de belote a été organisé le 10 novembre auquel 28 équipes participaient.

Toutes ces animations sont organisées dans une ambiance sympa et conviviale, si vous souhaitez y participer, rejoignez-nous ! A bientôt.

L'assemblée Générale s'est déroulée le 26 Novembre 2006 en présence d'élus représentant la municipalité que nous remercions pour l'aide précieuse qu'ils apportent notamment pour l'organisation de la fête patronale. Un grand merci également aux Reilhacois et Reilhacoises pour leur accueil lors de la quête, aux entreprises, aux artisans et commerçants.

Le Secrétaire, Adjoint à l'animation  
Maurice Labertrandie



## Modification du bureau :

Sandra BAGE ayant souhaité cesser ces fonctions au sein de l'association, le bureau a été modifié comme suit :

- Président : Serge FOUR
- Vice-Présidents : Maurice LABERTRANDIE et Pascal MAZET
- Secrétaire : Maurice LABERTRANDIE
- Secrétaire Adjoint : Sylvie DELPONT
- Trésorière : Chantal JUILLARD
- Trésorier adjoint : Jean-Yves MIGINIAC

Membres : Francis VERNET, Laurent VABRET, Laurent LIGONIE, Philippe TERRISSE



# Comité des fêtes de Reilhac - Ecole



Après une année sabbatique, **la crèche** a fait son apparition. Suite au succès de la première année, le président, Serge Four, Michel Lorca, Francis Vernet, Pascal Mazet, Jean-Yves Miginiac et Maurice Labertrandie, adjoint à l'animation, ont

permis aux petits et grands de pouvoir admirer, à nouveau, cette merveille qui représente des dizaines d'heures de travail.

L'inauguration a eu lieu le samedi 16 décembre.

Après avoir écouté des contes pour enfant, petits et grands ont découvert la crèche en présence de Monsieur PICARD, de Monsieur MARKARIAN, Conseiller Général et de l'Abbé VERMANDE.



Maurice LABERTRANDIE, initiateur de cette création, remerciait les membres bénévoles qui ont permis la réalisation de cette crèche et les nombreux spectateurs présents. Puis on assistait à

l'arrivée du père Noël en tracteur ! On n'arrête pas le progrès Il procédait à une distribution de friandises tandis que les membres du comité des fêtes offraient une collation (chocolat, vin chaud et gâteaux). Merci aux enfants, petits et grands !



A.F.

## École de Reilhac



L'année scolaire 2005 – 2006 a tiré sa révérence, laissant aux enfants de l'école plein de souvenirs. En effet, tout au long de l'année, les quatre classes ont pu travailler sur un projet d'écriture et d'illustration de deux contes.

L'année scolaire s'est achevée par un voyage au Scénoparc à Valette pour les enfants du CP au CM2, et par une journée à l'Arboretum pour les enfants de PS1 à la GS. Nous avons dit au revoir à Mme Bénédicte RAGEY qui est partie pour POLMINHAC.

La rentrée 2006 – 2007 s'est faite pleine de motivation avec la conservation des quatre postes et une augmentation de l'effectif qui est passé à 87 enfants. Comme il avait été demandé, les toilettes ont été rénovées ainsi qu'une petite classe supplémentaire. Deux nouveaux ordinateurs sont venus renouveler le parc informatique. Comme l'année précédente, une initiation à l'anglais sera dispensée dès le

CE1 – CE2 une fois par semaine par Mme BONIS, et pour les CM deux fois par semaine par John ANDERSON.

Les trois classes de la MS au CM2 se sont engagées cette année dans une classe à PAC (Projet Artistique et Culturel) afin de toujours impulser une motivation sur l'année à l'école. Ces projets consisteront à réaliser trois productions plastiques sur le thème « Insolite et bizarre », avec l'intervention d'un graveur sur bois et de deux illustratrices d'albums de jeunesse. Ces trois productions seront exposées pendant le Festival d'expression enfantine et circuleront tout au long de l'année prochaine dans le Cantal afin qu'elles soient présentées et vues par un large public d'enfants.

De plus, une semaine lecture en novembre sur le thème de l'Afrique a été vécue par tous les élèves de l'école dans un souci de toujours faire rentrer le mieux possible les enfants dans la lecture.

Grâce à la motivation de l'APE, les enfants peuvent bénéficier de nombreuses sorties sportives et culturelles. De même, grâce à l'APE et à la Mairie, les enfants de l'école ont pu bénéficier d'un repas de Noël suivi d'un spectacle de magie avec remise de cadeaux clôturant ainsi l'année 2006 en beauté.

La classe de cycle III pourra cette année pour la première fois avec les écoles du canton de JUSSAC, bénéficier sur plusieurs séquences d'une formation à la prévention routière afin que les CM2 obtiennent l'APER (Attestation de première éducation à la route) indispensable à l'entrée en 6e.

Enfin, depuis octobre 2006, l'équipe enseignante a le plaisir d'accueillir Christophe BOUIGES, Assistant de Vie scolaire, qui restera avec nous jusqu'en juin.

La Directrice  
Mme BONIS



# Pose de la première pierre

La pose de la Première Pierre de la Maison de Retraite a marqué, le 1er décembre 2006, le couronnement de nombreuses années de démarches.

1990, les premiers jalons de cette réalisation étaient à l'ordre du jour, et petit à petit, avec ténacité et persévérance, nous en sommes aujourd'hui à la pose de la première pierre de cette maison au service des personnes âgées, et la création d'une cinquantaine d'emplois.



Après l'étape devant le site et « le maniement de la truelle », l'ensemble des présents s'est rendu à la Mairie où Mr le Maire, Jean-Pierre PICARD, s'adressait aux invités :

« C'est au nom des 10 Maires partenaires de la Commune de REILHAC que j'ai le plaisir et l'honneur de m'exprimer aujourd'hui devant vous.

La réalisation d'une Maison de Retraite est une œuvre de longue haleine. En effet, c'est en 1993 que Jacques MARKARIAN, Conseiller Général du Canton, et moi-même, avons lancé l'idée de rassembler plusieurs communes autour d'un projet Reilhacois. Un large secteur autour de REILHAC était dépourvu d'établissement accueillant des personnes âgées, et le manque de places sur l'Agglomération du Bassin d'AURILLAC à l'époque appelée « District » était majeur.

Fort de ce constat nous avons engagé une concertation au sein du District. Deux projets étaient à l'étude : Celui d'ARPAJON et celui d'YTRAC. Afin de mettre en place un schéma cohérent d'Etablissement d'Accueil pour les personnes âgées dans le Bassin d'AURILLAC, le Conseil District réuni le 3 juin 1997 avait décidé d'apporter son soutien à la création de 3 Maisons de Retraite successivement ARPAJON, YTRAC, et REILHAC.

ARPAJON et YTRAC fonctionnent depuis quelques années et les besoins continuant à se faire sentir, nous avons obtenu l'autorisation de créer cette maison de retraite en juin 2003.

Dès le départ, nous nous étions assurés de la collaboration des Cités Cantaliennes de l'Automne, présidée par Mr Félix RIGOU et de l'Office HLM du Cantal et sa directrice Madame DUMERY.

A la suite d'une étude de l'Institut de Gérontologie du Cantal, Mr MONTSERAT, Directeur des Cités Cantaliennes de l'Automne, a constitué un



Le 1<sup>er</sup> décembre fût un moment de satisfaction, pour le Maire et son Conseil Municipal, de pouvoir traduire en fait réel, l'aboutissement de ces années de travail en scellant symboliquement dans cette première pierre un parchemin où figure la liste des nombreuses personnalités présentes : Mr Le Préfet, Mr Le Président du Conseil Général, le Sénateur Maire de SAINT-FLOUR, Mr le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'AURILLAC, Mr le Conseiller Général du Canton de JUSSAC, les Maires des Communes Associées, Mr Le Président des Cités Cantaliennes de l'Automne, Mrs les Elus, Mrs les Directeurs Départementaux.



# de la Maison de Retraite

dossier si convaincant qu'il nous a permis d'obtenir un soutien unanime du CROSS (Comité Régional d'Organisation Sanitaire et Sociale).

Tout au long de ces demandes, nous avons été activement soutenus par les Services de l'Etat et du Conseil Général et je tiens à remercier ici les Directeurs successifs de la DDASS ( Mrs André BOUVET, Daniel VIARS et Mme Marie-Hélène BIDAUD) et le Directeur des Services Sociaux du Département, Mr DELACHAUX.

Après cette étape, il nous restait à trouver les crédits nécessaires pour lancer l'opération ; ce fût assez difficile et c'est une demande active du Sénateur Pierre JARLIER auprès du Ministère des Affaires Sociales qui nous a permis d'avoir les 34 PLS indispensables à cette réalisation. Ces prêts permettent entre autre aux résidents d'accéder à l'APL.

Avant que le montage financier soit définitif et pour régler les Etudes nécessaires, l'instruction du dossier et le permis de construire, les onze communes se sont partagées les frais au prorata de la population. La Commune de REILHAC a en plus apporté le terrain et pris à sa charge la réalisation de la voie d'accès.

Les Réserves Parlementaires du Sénateur Pierre JARLIER et du Député Yves COUSSAIN ont également contribué à ce financement, qu'ils en soient vivement remerciés.

Il nous fallait également renforcé l'assainissement. J'en profite pour remercier le Président de la CABA, Jacques MEZARD et son 1er vice-président, Roger DESTANNES, d'avoir accepté de programmer prioritairement ces travaux d'assainissement de la Vallée de l'Authre.

Je suis très heureux de vous voir aussi nombreux rassemblés aujourd'hui devant la Première Pierre de la Résidence du Pré Vert.... La Première Pierre si l'on veut, car vous pouvez déjà constater que la construction a débuté, mais ce n'était pas si facile d'arriver à concilier le calendrier d'autant de personnalités.

REILHAC est fière de pouvoir accueillir bientôt nos aînés dans un



Etablissement de grande qualité et particulièrement bien pensé grâce au talent de l'Architecte Daniel MAROT en étroite collaboration avec Mr RIGOU et Mr MONSERAT.

Aujourd'hui, nous savons que nous pouvons compter sur les compétences et dévouements de Monsieur LANTUEJOL et Monsieur BERTUIT, leurs successeurs.

La situation de ce projet, programmé de longue date, dans l'urbanisme du bourg de REILHAC, réserve à cette maison, une place de choix au cœur du village et une intégration voulue, en urbanisme et en architecture, à la vie et à la forme de la cité, ce qui est, pour l'heure, une démarche novatrice et volontaire afin de faire vivre le bourg avec cette nouvelle maison de retraite.

Un lotissement de 9 pavillons d'accession à la propriété viendra composer et compléter cet urbanisme. Un dixième lot d'une superficie plus importante est prévu pour y recevoir un cabinet médical mais nous savons tous hélas que la difficulté principale est de trouver de nouveaux médecins.

Cette maison vivra, avec la vie, le bruit de l'école proche et la place du bourg avec son chemin piéton.

L'animation du terrain de football vue depuis les terrasses et les chambres de cet établissement en fera un lieu où l'on pourra être en lien avec l'animation extérieure.

La résidence du Pré Vert, en jouant avec les formes et les volumes du bourg, s'y intègre et le prolonge dans son équilibre au site et au paysage pour offrir un véritable ensemble bâti harmonieux.

Nous avons volontairement rejeté toute structure compacte d'immeuble à connotation d'institution médicale et plus urbaine, et refusé de monter en hauteur pour rester à l'échelle du terrain et des constructions pavillonnaires environnantes du centre du bourg de REILHAC.

Nous avons tenu à marquer cette journée historique pour REILHAC en scellant dans la pierre un parchemin sur lequel figure la liste de toutes les personnalités ici présentes.

Créer une Maison de Retraite de 68 lits, permettant d'accueillir les personnes âgées dépendantes est pour nous la manifestation de notre volonté de solidarité et de notre profond respect envers ceux qui nous ont précédé et à qui nous devons tant.

Cette réalisation ambitieuse, permettant en outre la création d'une cinquantaine d'emplois qui s'inscrit pleinement dans le développement économique du bassin d'Aurillac, n'aurait pas pu voir le jour sans la détermination unanime du Conseil Municipal de REILHAC et l'adhésion pleine et entière des dix autres Communes : AYRENS, CRANDELLES, FREIX ANGLARDS, JUSSAC, LAROCQUEVILLE, MARMANHAC, NAUCELLES, SAINT CERNIN, TEISSIERES DE CORNET, TOURNEMIRE et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Monsieur Le Préfet, Monsieur Le Président du Conseil Général, je tiens à vous dire combien nous apprécions votre présence à nos côtés pour poser la 1ère pierre de ce qui restera pour nous la grande œuvre de nos mandats d'Elus.

Je vous remercie tous de votre présence et vous renouvelle l'intérêt que nous portons pour le bien être quotidien des habitants de nos communes.

L'actualité récente a confirmé nos choix et nous a montré la nécessité de prendre soin de nos aînés.

Cette solidarité est une des valeurs que le Conseil Municipal de REILHAC défend chaque jour ainsi que les conseils municipaux des communes adhérentes.

La réalisation de la résidence du Pré Vert en est une parfaite expression.

Merci de votre attention.

A.F.

# Football Club Reilhacois

Notre club a vécu une saison 2005-2006 de transition après une précédente compétition très porteuse d'avenir en terme de résultats sportifs. En effet suite à un titre de champion du Cantal et une accession au niveau supérieur notre équipe fanion a confirmé ses promesses en assurant son statut en Promotion de District. On attendait un peu mieux de la formation réserve qui, tout en se classant en milieu de tableau, a cependant échoué dans son objectif d'accession en seconde division. La seule réelle déception est venue de la formation 3 qui n'a pu aller au terme de son championnat par le seul fait du non-respect des engagements pris par certains licenciés. Dommage... Il n'en est heureusement pas de même de la formation féminine laquelle a réalisé un parcours des plus convenables en championnat, nos filles étant de plus finalistes malheureuses de la coupe du Cantal.

Lors de l'Assemblée Générale du 17 juin 2006 le président Serge LEYBROS a mis l'accent sur l'investissement sans faille de tous les membres de son équipe dirigeante. La gestion du club est des plus saines comme en témoigne l'excellent bilan financier présenté par le grand argentier du club Jean-Claude ACOSTA. Sur le plan sportif il a tenu à saluer l'excellent travail réalisé chez les garçons par l'en-

traîneur du club depuis deux saisons, Marc TOUZY, fort bien secondé par ses adjoints Philippe BEGUET et Claude VIGNERON. Les deux responsables de nos féminines, Serge BEGUET et Jean-Michel LARION ont été à leur tour félicités pour leur implication dans la gestion de ce groupe. L'organisation à REILHAC le 4 juin dernier du 1er tournoi féminin organisé dans le Cantal s'est avéré une belle réussite pour l'ensemble de notre club, souhaitons que cette action soit pérennisée au fil du temps avec autant de succès. Au rayon des satisfactions également le Président a tenu à mettre en exergue le rôle tenu par l'arbitre du club, Jean Marc VALY, qui officie de fort belle manière tous les week-ends et ce depuis plusieurs saisons. En juin dernier le club s'est vu honoré par les instances du football cantalien en la personne de Claude VIGNERON. En effet, ce reilhacois pure souche s'est vu remettre la médaille du district du Cantal de football, récompensant ainsi une fidélité exemplaire à son club, tout d'abord en qualité de joueur durant près de 20 ans puis, suite à une grave blessure au genou, s'investissant dans



la fonction de dirigeant au sein du club. Bravo !

A l'orée de cette nouvelle saison 2006-2007 notre club tourne une page bien remplie de son grand livre fait de 35 années d'existence. Le Président Serge

LEYBROS a décidé de passer le témoin après 15 années passées aux destinées d'un club qui lui est cher. Avec beaucoup de sérénité celui-ci a rappelé les moments forts vécus au sein d'un club pour lequel, durant ces nombreuses années, il s'est efforcé de transmettre un message dans lequel le sport se devait d'être un lieu social et associatif fort. Avec une émotion certaine il a rendu hommage à tous les dirigeants qui l'ont accompagné, remerciant joueurs et joueuses, leur rappelant une dernière fois les valeurs essentielles faites de respect, tolérance et enthousiasme sportif, qu'ils se doivent de maintenir pour la pérennité du club.

Le Président a souligné les liens étroits qui unissent le FCR et notre municipalité rappelant les divers aménagements réalisés par nos élus afin d'améliorer les infrastructures sportives et notamment la mise aux normes réglementaires de l'aire de jeu. Pour en terminer il a salué l'investissement précieux, et apprécié de chacun, apporté par tous les fidèles partenaires du Club.

A l'issue de cette A.G. le nouveau président Philippe BEGUET, déjà bien affûté aux rouages du Club, a constitué une équipe dirigeante au sein de laquelle les jeunes licenciés ont bien voulu prendre des responsabilités. Évelyne CHANUT devient la secrétaire du club, Patrick VIDAL assurant la trésore-





# Football Club Reilhacois



rie. L'entraîneur du club sera Didier VIGNERON secondé dans sa tâche par Benjamin VIDAL et Éric LAUZET. Souhaitons à cette nouvelle équipe une pleine réussite afin d'assurer un avenir

prometteur à notre Club.

Serge LEYBROS ne pouvait clôturer son mandat sans évoquer une dernière fois la première démarche qui l'avait amené au club senior à savoir l'École de foot dont il fut le fondateur en juin 1989. Aujourd'hui

regroupés au sein de l'Entente de la Vallée de l'Authre se sont 160 jeunes licenciés issus des 5 communes voisines que sont CRANDELLES, JUSSAC, MARMANHAC, NAUCELLES et REIL-

HAC qui profitent des bonnes structures mises en place. Avec une légitime satisfaction d'une belle réussite il souhaitait longue vie à ce regroupement enthousiaste de jeunes footballeurs tournés vers l'avenir.

Dans des propos fort bien choisis et plein d'humour le nouveau président Philippe BEGUET terminait la soirée avec la remise au Président et à son épouse Simone de magnifiques cadeaux offerts au nom de l'ensemble du Football Club Reilhois.

Le Bureau

## BONNE RETRAITE AU SPORTIF !

Esprit associatif, ténacité, facilité relationnelle avec les jeunes, caractérisent Serge LEYBROS, Président du Football Club de REILHAC qui a choisi après 15 années d'activité à la tête du FCR, de goûter au repos des sportifs bien mérité. Il a donc, lors de l'Assemblée Générale du 17 juin 2006, annoncé son départ non sans avoir préparé sa succession. C'est Philippe BEGUET qui devra pour l'avenir assumer cette tâche difficile, mais remplie aussi de satisfactions.

Merci Serge d'avoir pendant toutes ces années apporté à tous les jeunes de REILHAC autant de dévouement, pour leur donner l'esprit associatif, et développer des comportements de respect, et de fair play, mais aussi à la population de REILHAC qui, le dimanche, apprécie d'assister aux Matches de Foot.

Bonne retraite sportive.

A.F.





# Centre social de la Vallée de l'Authre

L'année 2006 a vu le Centre Social Vallée de l'Authre se consolider et s'affirmer : en effet, nous pouvons compter maintenant 312 adhérents répartis sur les 6 communes.

Les membres du bureau et du conseil d'administration, ont conscience que bien que le Centre Social Vallée de l'Authre se développe il demeure une perspective de longue haleine et que beaucoup reste à faire.

Concrètement, dans un premier temps, il nous faudra tout particulièrement :

## Travailler au niveau de la communication et de l'information

- Auprès des secrétaires de mairie
- Auprès des associations existantes sur le territoire dans l'objectif de développer un projet social commun.
- Auprès de tous les habitants afin d'obtenir la participation d'adhérents au sein du conseil d'administration du centre social, et dans l'encadrement des activités.



## Développer notre action avec les autres centres sociaux, pour le prochain projet social.

Le centre social se développe grâce à l'appui et au soutien de tous nos partenaires à savoir :

- Les mairies des 6 communes, la Caisse d'allocations familiales, le conseil général, la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac, la Préfecture, la Mutualité Sociale Agricole, la Direction Départementale Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports,

- Le personnel du Centre Social Vallée de l'Authre

- Les bénévoles qui s'impliquent auprès des jeunes et des adultes

En conclusion, les membres du bureau remercient l'ensemble de ces partenaires, qui désirent continuer à s'investir pour le Centre Social Vallée de l'Authre pour l'année à venir mais pensent sérieusement à leur renouvellement, et donc un appel est lancé à toutes les personnes intéressés pour la pérennité du Centre Social Vallée de l'Authre

Pour le bureau  
Andrée SARRAZIN

Le centre social est ouvert à toute personne, groupe de personnes et associations, pour créer, participer à des activités sociales, culturelles, éducatives ou artistiques, susceptibles de soutenir et développer les missions du centre social.

Le centre social est un équipement Intercommunal

### Ses objectifs ...

- Apporter un service équivalent à chaque habitant.
- Etablir du lien social entre les 6 communes.
- Mutualiser les services, les moyens humains, logistiques et financiers.

...Avec la participation active de la population



Atelier de la main verte

## Les actions en 2006

### Secteur jeunesse :

#### Centre de loisirs des petites vacances

Grâce à la mise en place de garderies et de transports gratuits sur chaque

commune, les enfants du territoire sont regroupés au clsh de Jussac pendant les petites vacances. Du 27 février au 3 mars et du 24 au 28 avril 2006 ont participé aux activités proposées par l'association Familles Rurales de Jussac (sortie ski, à Mauriac, arboretum, lac des graves...)

#### Centre de loisirs des mercredis

Situé à la maison des loisirs à Crandelles, le clsh est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans pour les enfants de Crandelles, Jussac, Naucelles et Reilhac fonctionnant tous les mercredis après midi et toute la journée pour les mercredis libérés. Il a accueilli de 5 à 10 enfants en moyenne en 2006.

#### Centre de loisirs des grandes vacances

Durant l'été, les 4 clsh du territoire, Jussac géré par Familles Rurales, Marmanhac/Laroquevieille géré par Les Gambadous, Crandelles et Naucelles par le Centre Social ont permis l'accueil des enfants résidants sur les 6 communes.

En plus du programme d'animation propre à chaque centre, les enfants se sont retrouvés d'une part tous les mardis pour les sorties piscine à Aurillac et d'autre part à l'occasion des 2 rassemblements organisés à Ytrac (Jeux d'orientation) et à Jussac (ultimate et activités athlétique)

#### Les activités ados

Plusieurs actions ont été menées en direction des 12/18 ans.

- 2 sorties ski au Lioran les 23 et 24 février ;
- 2 après midi au centre social de Belbex, avec la découverte du roller et du skate, les 25 et 26 avril 2006 ;
- 2 journées au centre multi pratique de Lascelles pour la pratique du vtt ; de l'accro branche, escalade les 27 et 28 avril
- Cinq sorties ont été programmées durant l'été : foot en salle à Jussac, canoë kayak à Vieilleville, karting à Pers, et fitness à l'Aquatel du Rouget.

Toutes ces sorties ont connu un vif succès, regroupant plus d'une vingtaine de jeunes à chaque fois. Ces actions ont



# Centre social de la Vallée de l'Authre - Gym

été menées avec l'aide de la CABA dans le cadre des projets éducatifs communautaires.

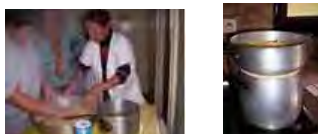
Camp à l'Île de Ré, du 17 au 23 juillet 2006.

Depuis octobre 2006, Marion SYLVAIN (animatrice ados) anime le point accueil jeune sur Naucelles désormais ouvert à toutes les communes.

## Secteur familles

Le Centre Social Vallée de l'Authre a mis en place des animations adultes début 2006: autour d'échanges de savoirs faire et de loisirs familiaux

Atelier cuisine, les mercredis après-midi de 14h00 à 17h00 à la salle polyvalente de REILHAC a réuni une quinzaine de personnes. Au programme : couscous, paëlla, pain ...



Atelier la main verte, le mardi de 14h00 à 17h00 a permis à tous ces passionnés d'échanger leurs compétences en matière de décoration florale et jardinage.

Pas à Pas Promenade en famille : 3 randonnées pédestres permettant la découverte de nos communes ont eu lieu à Crandelles, Marmanhac et

Reilhac. Grâce à un parcours de 4 kms accessible à tous et à la réalisation d'un jeu : enfants et parents ont pu s'en donner à cœur joie.

## Séances cinéma

Dans le même esprit que le cinéma de quartier d'autrefois, les habitants ont pu se retrouver pour un moment convivial. Un choix de film adapté au différent public CRANDELLES-20 personnes-Mission Cléopâtre JUSSAC- 70 personnes-l'âge de glace- LAROQUE-VIEILLE-45 personnes-MARMANHAC-40 personnes-les 2 Frères-NAUCELLES - 30 personnes - Schrech 2 REILHAC - 100 personnes-Stuart Little3-

## Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité c'est un petit coup de pouce pour les enfants qui n'arrivent pas à faire leur travail personnel. Les enfants sont accompagnés par des bénévoles, le soir après la classe. En 2006 l'accompagnement à la scolarité a eu lieu sur Reilhac le mardi de 16h30 à 17h30, à Jussac le lundi de 16h30 à 17h30, à Marmanhac le mardi de 16h30 à 17h30.

*Renseignements Eliane BALDY - Caroline LUGOL Centre Social Vallée de l'Authre*

## Relais assistantes maternelles

Le relais est à la disposition d'une part de toutes les assistantes maternelles exerçant sur les 6 communes et d'autre part les familles à la recherche ou béné-

ficiant d'un mode de garde pour leur enfant.

**C'est un lieu d'information pour les parents et les assistantes maternelles qui pourront trouver :**

- Les démarches à effectuer pour bénéficier des modes d'accueil proposés
- Modèles de contrat de travail
- La consultation de la convention collective nationale de travail des assistantes maternelles du particulier employeur
- des fiches pratiques

Une permanence téléphonique (06 78 64 51 58) a lieu tous les lundis de 13h 30 à 16h pour toutes informations ou prises de rendez-vous.

C'est aussi un lieu de rencontre, d'échange, et d'animation.

Des activités collectives sont proposées aux enfants et aux assistantes maternelles :

- Le mardi 10h à 11h30, à la maison des loisirs de Crandelles
- Le jeudi de 9h à 11h00, au Buron de Naucelles
- Le vendredi de 10h à 11h30, au Centre de Loisirs sans hébergement de Jussac

Renseignements auprès du secrétariat de mairie de votre commune

Le Bureau

## GYM



Après deux mois de vacances, le Club de Gym a repris ses cours à la Salle Polyvalente :

- Les mardis de 10h30 à 11h30 pour les seniors
- Les vendredis de 20h00 à 21h00 pour les adultes.

Nous comptons une trentaine d'adhérents dont la majorité de seniors (très motivées).

Les cours sont ouverts à tous et se déroulent dans une ambiance conviviale.

Vous pouvez nous rejoindre même en cours d'année pour la « Bonne Santé » du Club.

Merci à la Municipalité et meilleurs vœux à toutes et à tous.

P/Le Bureau  
Christiane SOUBRIER



# Le tilleul Reilhacois

Notre Club compte 44 licenciés pour la saison 2006, soit 9 de plus qu'en 2005.

La saison 2007 s'annonce en hausse avec déjà 17 nouveaux joueurs qui rejoignent notre Club.

Nous avons participé à tous les championnats départementaux, engagé 2 équipes en Coupe du Cantal, participé au challenge de l'amitié, à la journée des dirigeants et au huit heures promotion organisés par le Comité Départemental ainsi qu'au marathon féminin.



C'est avec les féminines que notre club a obtenu les meilleurs résultats.

Je tiens donc à féliciter Fabienne CALVET, Bernadette CALVET, Sophie RAFFY, Martine LARION qui ont été demi finalistes doublette (Fabienne - Bernadette), quart finalistes tripléte et 18ème marathon féminin sur 56 équipes (Fabienne, Sophie, Martine), 4ème au 8 heures promotion (Fabienne associée à Laurent) et sans oublier dans ce tableau féminin Anaïs NOYGUE pour sa première place aux concours internes de la saison 2006.



Donc à nous messieurs de nous accrocher pour la saison 2007 !

Sur notre commune nous avons organisé 3 concours de belote, 4 concours interne et, en association avec l'Amicale du Foot, la galette des rois à notre siège sportif CHEZ SYLVIE ET PASCAL que nous tenons à remercier

pour leur aide tout au long de l'année.

Sans oublier avec l'Amicale, le feu de la Saint-Jean suivi d'un repas à la suite duquel on a pu assister au spectacle de Claude FRANÇAIS alias NICO et ses danseuses qui ont laissé un souvenir inoubliable.

Début septembre le Comité du Cantal a organisé 2 Championnats de France à AURILLAC sur 2 week-ends d'affilée, une première en France. A cette occasion, notre Club a présenté 7 bénévoles pour aider lors de ces manifestations ; en remerciement, le Comité du Cantal les a conviés à une soirée à VIC SUR CERE.

Lors de ces championnats, nous avons fait la connaissance de nombreux joueurs et dirigeants d'horizons différents (Corse, Martinique, Bretagne, Sarthe, Guadeloupe et des Landes). Lors d'un dîner avec ces derniers, nous leur avons parlé d'un possible jumelage entre nos 2 Clubs ; l'idée a plu tout de suite.

Depuis nous avons échangé plusieurs appels téléphoniques, plusieurs courriers avec Monsieur Claude LASSABE, Président du Club de Pétanque de RION DES LANDES. Le projet fut présenté lors de nos assemblées respectives et approuvé par les licenciés. L'idée a intéressé les représentants de la Commune de RION DES LANDES (environ 2000 habitants), le Maire étant prêt à nous recevoir. De notre côté, les 3 représentants de notre Commune, Madame MIGINIAC Josiane, Messieurs FREYSSINIER André et LAVEISSIERE Bernard en ont pris acte, et le Conseil Municipal en sera informé.

Notre trésorière a transmis un courrier à la Municipalité pour profiter d'une partie de la subvention que la CABA a attribué à notre Commune cette année, ce qui nous permettrait de recevoir ce Club et d'envisager un voyage chez eux.



Cette année, quelques dates sont à retenir :

- 13 janvier :
  - Galette des rois
- 16 février et 13 avril :
  - Concours de belote
- les 28 avril, 13 juillet, et 1er septembre et 29 septembre :
  - Concours interne ouvert à tous
- 16 juin :
  - Feu de la Saint-Jean en association avec l'amicale du Foot (concours et repas).

Lors de l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Pétanque à ALLANCHE, notre secrétaire adjoint et ami Didier CHARBONNEL s'est vu remettre le diplôme d'honneur de la Fédération Française de Pétanque.



Le Président, les membres du bureau et les licenciés souhaitent à tous les Reilhacois et Reilhacoises, nos vœux de bonheur pour 2007.

Le Bureau

## Composition du Conseil d'Administration

### Président actif :

Mr LARION Jean-Michel

### Président d'honneur :

Mr PICARD Jean-Pierre

### Vice-président :

Mr SAUTAREL Bernard

### Trésorière :

Mme LARION Martine

### Trésorière Adjointe :

Mme MONTOURCY Geneviève

### Secrétaire :

Melle RAFFY Sophie

### Secrétaire adjointe :

Mr CHARBONNEL Didier



# Association anciens combattants - Club Canin

## Association des anciens combattants et prisonniers de guerre de Naucelles, Reilhac



L'association est affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants ainsi qu'à la Fédération des Combattants Prisonniers de guerre tant sur le plan national que départemental.

Les activités de l'Association sont le 8 mai et le 11 novembre ou nous invitons les autorités des deux Communes, les Anciens Combattants, les veuves et la population à participer à ces célébrations afin de saluer la mémoire des soldats et victimes morts pour la patrie.

Cette année, le 8 mai 2006 a connu, malgré un temps maussade une bonne

participation à la cérémonie du Monument aux Morts, ainsi qu'au vin d'honneur offert par les Anciens Combattants au Café GAMEL à REILHAC.

Le 11 novembre 2006, après un dépôt de gerbe au monument aux morts de NAUCELLES, une messe avait lieu à REILHAC, puis un dépôt de gerbe au monument aux morts de REILHAC.

A 13h, le repas de l'amitié nous a été servi au restaurant LE PRADO à JUS-SAC. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance fraternelle et conviviale.

Merci à Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal pour leur présence à toutes les cérémonies.

A Noël, un colis sera attribué à ceux ou celles qui pour raison de santé n'ont pu assister au repas.

Le Président  
Louis PEYRAT

### Le bureau 2006-2007 se compose ainsi :

**Président actif :**  
Louis PEYRAT

**Président d'honneur :**  
Géraud GERVAUX

**Vice-Présidents :**  
Marius RIGAL - René TEULIERE

**Trésorier :**  
Louis FAUGERE

**Secrétaire :**  
Noël BRUEL

**Porte Drapeau :**  
Marius RIGAL - Jean-Baptiste VAURS



## Club Canin Cantalien



Je m'associe à nos adhérents, afin de vous souhaiter une bonne année 2007.

Le concours annuel de ring du mois de septembre s'est très bien déroulé et ce fut l'occasion de voir le travail de l'année bien récompensé. Une nouvelle discipline a rejoint le ring à savoir l'obéissance. Et vu la réussite, nous la reconduirons cette année.

Il y a une chose pourtant négative, c'est le désintéressement des pou-

voirs publics envers une association dite « d'utilité publique ». On entend tout et n'importe quoi sur les chiens ! Je pense qu'aujourd'hui plus encore, il est nécessaire d'apporter une éducation appropriée à nos chiens. Sachez que, malgré tout, si tous les chiens recevaient une éducation digne de ce nom, ils feraient moins la une des journaux de manière si horrible !

« Il n'y a pas de mauvais chiens, mais de mauvais maîtres ! »

### Pour 2007 :

Les entraînements hebdomadaires se déroulent les mercredis et samedis.

Pour tous renseignements, contactez le Président André DANCY au :

04 71 47 27 48 ou 06 79 97 79 68.

### Tous à votre agenda :

- 12 et 13 mai  
concours RING + OBEISSANCE

- 15 et 16 septembre  
concours RING + OBEISSANCE

Nous vous attendons nombreux.

Le Vice-Président  
C. COMBELLE





# Vallée des poètes - Club des aînés

## La vallée des poètes



Une année de poésie et de rencontres dans L'Authre, Vallée des Poètes.

L'association L'Authre Vallée des Poètes a organisé avec succès trois manifestations en 2006.

En mars, les Revelhets en poésie ont drainé chaque soir plusieurs dizaines

de *revelhaires* pour porter la poésie chez les habitants ravis de ST PAUL DES LANDES, CRANDELLES, NAUCELLES, et REILHAC. De forts moments de convivialité ! La semaine s'est terminée avec 120 convives autour d'un banquet poétique de grande qualité à JUS-SAC.

La *Nuit Vermeuzouze*, en juillet rassembla 500 personnes pour marcher la nuit et découvrir un territoire et des poètes, d'ici et d'ailleurs, en oc et en français. Une réussite qui a surpris et enthousiasmé.

Enfin, l'*automne* a permis d'être accueilli dans la douce chaleur des habitants de Péruéjols de MARMAN-HAC, de GINALHAC et de LAROQUE-

VIEILLE pour écouter nos poètes ou les jeunes talents slameurs. Encore des découvertes !

L'association travaille à présent à affiner ses projets et ses collaborations avec toutes les forces vives de la vallée. Car là est le but. Fédérer les habitants, leur faire partager fierté et plaisir de vivre ensemble en vallée de l'Authre, qu'ils soient nouveaux venus ou résidents anciens. Elle remercie les nombreux bénévoles, les associations locales, les entreprises et les municipalités qui lui portent leur concours ! Elle donne rendez-vous tout au long de l'année 2007 pour de nouvelles rencontres.

Contacts en mairie ou sur le site [valleedespoetesfree.fr](http://valleedespoetes.free.fr)

## Club des aînés



couples qui sont repassés devant le Maire de MAURS, au bout de 50 et 60 ans de vie commune.

12 goûters ont eu lieu alternativement sur les deux communes de NAUCELLES et de REILHAC, ainsi que 2 repas à NAUCELLES et un à REILHAC. Le repas de carnaval s'est déroulé le 16 février,

et celui de la fête des mères et des pères le 1er juin.

En cette année 2006, le Club a eu beaucoup de manifestations. 3 sorties ont eu lieu : 2 au printemps et 1 à l'automne.

Nous avons également organisé une journée de la forme le 8 juin pendant laquelle plusieurs activités ont été pratiquées : pétanque, marche et divers jeux.

Le Club remercie toutes les personnes qui ont participé à la vente et à l'achat de gâteaux fabriqués pour les deux jours de fête de NAUCELLES et de REILHAC.

Le voyage à VENISE pour certaines personnes du Club s'est déroulé du 24 au 29 septembre 2006.

Le 9 novembre, nous nous sommes retrouvés à NAUCELLES pour partager un repas concocté par le traiteur de



GLENAT, Restaurant Chez Laëtitia.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 7 décembre, avec le renouvellement du bureau.

Le 14 décembre, nous avons pris le repas de fin d'année au TEULET.

Le Club invite comme chaque année les nouveaux retraités intéressés à partir de 55 ans à rejoindre notre club : une bonne ambiance y règne.

Ils seront les bienvenus.

Le Président



# Comité des anciens d'AFN - Les amis de Broussette - Chasse

## Comité des anciens d'AFN de la Vallée de l'AUTHRE

Pour le Comité des Ancien d'AFN de la Vallée de l'Authre, l'année 2006 a été plutôt calme.

Nous avons assumé les cérémonies aux monuments au mors, et nous sommes très attachés à ce devoir de mémoire ; cependant nous regrettons souvent le peu de participation, notamment concernant l'école, alors qu'il est indispensable de connaître le passé et de s'en souvenir pour préparer l'Avenir !!

L'Assemblée Générale a eu lieu à JUSSAC et n'a rien changé à l'équipe des responsables.

Notre association est particulière car les adhérents ne se renouvellent pas et heureusement puisque nous souhaitons qu'il n'y ait plus d'anciens combattants. Aussi, de ce fait, les responsables sont les mêmes depuis des décennies, ce qui explique que l'on ait besoin de faire quelques impasses !, donc pas de voyage et pas de soirée dansante.

L'année 2007 commence par l'Assemblée Générale le 18 mars à LAROQUEVIEILLE ; nous préparons un voyage en Italie en juin ou en septembre et nous sommes prêts pour une

nouvelle soirée ambiance le 8 septembre (notez la date !).

Cette soirée sera comme d'habitude au profit de nos oeuvres sociales ; en effet, nous avons de plus en plus de camarades avec des problèmes de santé et nous essayons de leur porter un peu de réconfort.

Nous accueillons toujours avec plaisir tous ceux qui, de retour au pays, souhaitent nous rejoindre.

Le Président  
Roger PEYRAT

## Les amis de Broussette

Notre repas champêtre qui s'est déroulé le 4 septembre 2006 a été une grande réussite et a bénéficié à l'unanimité des appréciations et félicitations de tous.

Aussi, nous souhaitons le renouveler à cette même période de l'année ou nous avons l'assurance d'avoir une météo encore clémente et où nous sommes plus sûr de pouvoir réunir une grande majorité de personnes.

Pour de plus amples informations, vous pouvez nous joindre aux Etablissements FONTANILLE.

Thierry FONTANILLE

## Société de Chasse

La saison de 2006-2007 qui touche à sa fin ne laissera pas le souvenir d'un grand millésime pour deux raisons essentielles.

La première, suite aux conditions climatiques extrêmement douces durant cet automne et cet hiver, le passage des oiseaux migrateurs ne s'est pas déroulé normalement. C'est ainsi que les pigeons, grives, alouettes, bécasses, ont été absents de nos tableaux de chasse.

La deuxième est la non réalisation du plan de chasse ; pour la première fois, quatre chevreuils seulement ont été prélevés alors que notre attribution était de dix. Cette baisse de population de chevreuils se retrouve dans nombre de communes du Département.

Les importantes attributions demandées par les sylviculteurs depuis une dizaine d'année en sont sûrement la cause principale.

Devant cette situation, la Fédération des Chasseurs du Cantal a mené une enquête auprès des 260 communes du

Département qui montre que pour parvenir à une situation d'équilibre sylvo-cynégétique, l'attribution départementale devra se situer pour la saison à venir autour des 4 000 cervidés au lieu de 5 200 pour la saison 2006-2007.

C'est ainsi que la demande de REILHAC n'est que de 6 chevreuils pour la saison prochaine au lieu de 10. Suite à cette pénurie, le banquet du chevreuil qui a lieu traditionnellement au mois de février n'a pas eu lieu. Les quatre chevreuils prélevés ayant été attribués aux agriculteurs exploitants de la Commune.

Comme les années précédentes, d'importants lâchés d'oiseaux de chasse, perdreaux et faisans ont permis aux chasseurs de REILHAC de satisfaire leur passion ainsi que celle de leurs fidèles compagnons, les chiens.

Le Bureau

### Monsieur Marcel DELZONS

La disparition de Monsieur Marcel DELZONS le 18 Août, n'a pas laissé le Conseil Municipal indifférent. Nous le connaissons bien, ainsi que le Château et le parc de Broussette, sa propriété. Nous devons à sa gentillesse et à son esprit de participation aux activités de la commune d'avoir permis au Conseil Municipal, avec l'aide de l'association des chasseurs, d'organiser à deux reprises « la fête de la chasse » en 1993 et 1998, moments festifs et de réussite appréciés par tous.

Homme de culture et animé du désir de maintenir les traditions et de les perpétuer, il avait consacré une grande partie de son temps à faire restaurer la Chapelle du parc construite en 1335 et obtenu qu'elle soit classée en Monument Historique ainsi qu'une partie du château. Il a fêté le 655ème anniversaire de la Chapelle, en 1990, manifestation animée par le Quatuor de clarinettes Denner, entouré de nombreux invités et amis.

Merci Monsieur DELZONS.

Reilhacois, homme de cœur et de culture, nous garderons bien présent son souvenir et assurons Madame DELZONS de notre sympathie.

A.F.



# Manifestations sportives - Tour cycliste Agglo

## Deux manifestations sportives de haut niveau sur le Bassin d'AURILLAC en 2007

### Championnat de France de cyclisme professionnel sur route

REILHAC aura le privilège d'accueillir les coureurs, passage prévu à Brousse.

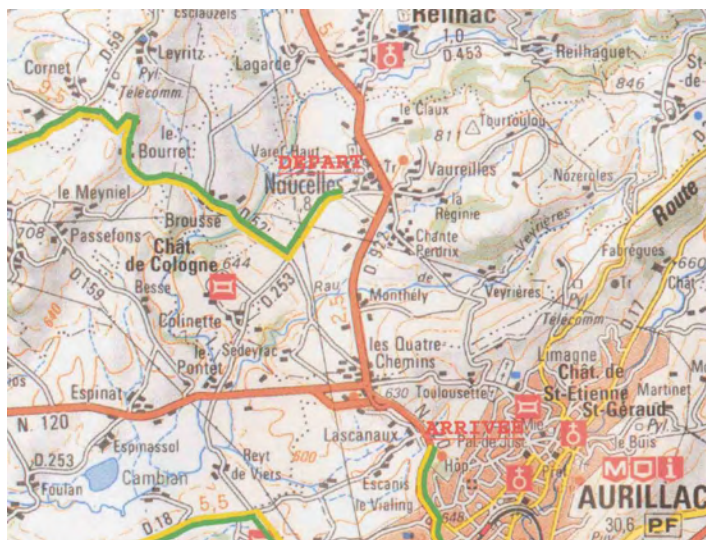
D'ores et déjà, des réunions de travail sont proposées : deux ont eu lieu en Mairie de REILHAC pour ce qui concerne l'organisation des passages des coureurs sur la Commune.

Organisé par la Ville d'AURILLAC, plus de 600 coureurs sont annoncés les 28, 30 juin et 1er juillet 2007.

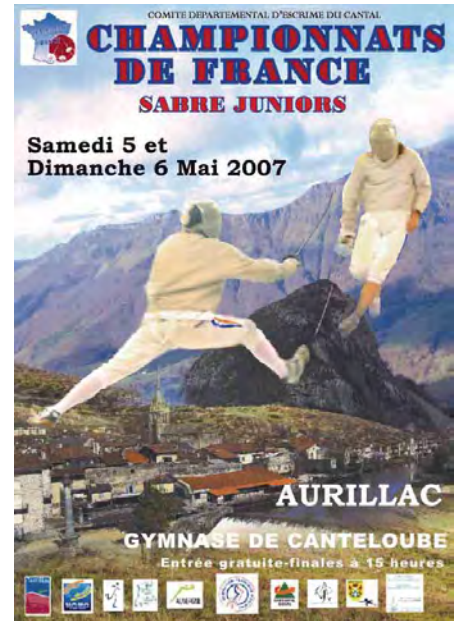
Nous sommes déjà convaincus que les Reilhacois seront présents, et participeront par leur accueil à cet événement sportif.

### \* Championnat de France d'escrime les 5 et 6 mai 2007

Ils se dérouleront à AURILLAC, au gymnase Canteloube et au Centre Départemental de Tennis situé sur le même emplacement.



Ils concernent les Escrimeurs Juniors filles et garçons. Plus de 200 tireurs, sélectionnés sur le plan national, disputeront le titre de champion de France (dont Paul JOBIN qui représentera le cercle d'escrime d'AURILLAC). Ces



championnats seront organisés par le Comité Départemental d'Escrime, le « Cercle d'Escrime d'AURILLAC et de Montsalvy ».

Cette épreuve sera aussi un temps fort dans le monde sportif de notre Bassin.

Les Reilhacois sont également invités à participer à cette manifestation organisée pour la 1ère fois à AURILLAC.

A.F.

## TOUR CYCLISTE AGGLO



Les 24 et 25 juin 2006, a eu lieu le Tour Cycliste de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'AURILLAC.

Il s'est terminé dans notre Commune, devant la Salle des Fêtes où de nombreux Reilhacois étaient présents pour accueillir les coureurs.

Puis une réception à la salle des Fêtes a permis la distribution des différents trophées, mais aussi de savourer quelques gâteaux et lever le verre de l'amitié en présence du Maire, Jean-Pierre PICARD, du Conseiller Général Jacques MARKARIAN, et des nombreux responsables et organisateurs de l'A.C.V.A.



ainsi que de son Président André VALADOU.

A. F.



# Associations communales

## À qui s'adresser ?

### GYM

Présidente : Mme SOUBRIER Christiane  
04.71.47.22.39  
Trésorière : Mme DAULHAC Patricia  
Secrétaires : Mmes MONTERGOUS Odette  
Et GUBERT Josette

### A.P.E.

Président : Mr ANDRIEU Philippe  
04.71.47.22.70  
Trésorière : Mme GROS Emmanuelle  
Secrétaire : Mme LACOSTE Catherine

### COMITE DES FÊTES

Président : Mr FOUR Serge  
08.75.37.87.05  
Trésorier : Melle JUILLARD Chantal  
Secrétaire : Mme DELPONT Sylvie

### FOOTBALL CLUB REILHACOIS

Président : Mr BEGUET Philippe  
04.71.64.51.67  
Trésorier : Mr VIDAL Patrick  
Secrétaire : Mme CHANUT Evelyne

### FOOTBALL ENTENTE VALLÉE DE L'AUTHRE

#### (jeunes)

Président : Mr JULIARD Alain  
04.71.46.69.35  
Trésorier : Mr ACOSTA Jean-Claude  
Secrétaire : Mr BONNET Bruno

### LE TILLEUL REILHACOIS

Président : Mr LARION Jean-Michel  
04.71.47.26.48  
Trésorière : Mme LARION Martine  
Secrétaire : Melle RAFFY Sophie

### LA QUILLE REILHACOISE

Président : Mr BARRIERE Jean  
04.71.47.26.23  
Secrétaire : Mr DELSEYRIES Michel  
Trésorier : Mr BARRIERE Daniel

### A.C.C.A.

Président : Mr Jean-Pierre PICARD  
04.71.47.21.36  
Trésorier :  
Secrétaire :

### CLUB CANIN CANTALIEN

Président : Mr DANCIE André  
06.79.97.79.68  
Trésorier : Mme FAYOL Christine  
Secrétaire : Mme PUECHBROUSSOUX  
Florence

### LES AMIS DE BROUSSETTE

Président : Mr FONTANILLE Thierry  
04.71.47.21.27  
Trésorier : Melle PRUNET Joëlle  
Secrétaire : Mr MAZET Pascal

### CLUB DES AÎNÉS

Président : Mr ISSIOT Michel  
04.71.63.77.94  
Trésorier : Mme GASQUET Jacqueline  
Secrétaire : Mme VEYLET Louise

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : Mr PEYRAT Louis  
04.71.47.23.41  
Trésorier : Mr FAUGERE Louis  
Secrétaire : Mr BRUEL Noël

### ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGÉRIE

Président : Mr PEYRAT Roger  
04.71.46.65.45  
Trésorier : Mr BELAUBRE Pierre  
Secrétaire : Mr JULHE André

### ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

Président : Mme VERCHERE Jeannette  
Trésorière : Mme PUECH Cécile  
Secrétaire : Mme ROLLAND Yvette



# ASSURANCE HABITATION

**ALLÔSERVICES**  
**0810 263 263**  
(coût d'un appel local à partir d'un poste fixe)



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**D'Auvergne et du Limousin**

**Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?**

**Votre banquier est aussi votre assureur...**

L'Assurance Habitation est un contrat d'Écureuil Assurance IARD. Société Anonyme régie par le Code des Assurances - R.C.S Paris B 350 663 860.  
Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Auvergne et du Limousin - 382 742 013 R.C.S. Clermont-Ferrand



 **FORCLUM**  
MASSIF CENTRAL  
**LAVIGNE**

Réseaux électriques  
Lignes H.T. et B.T.  
Postes de transformation  
Eclairage public  
Lignes télécommunication  
Assainissement E.U. et E.P.  
Adduction eau potable

ZA Lavialle - 15200 MAURIAC  
Tél.: 04 71 68 04 11 - Fax : 04 71 67 37 81

30. rue Jacques Prévert - 15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 64 56 52 - Fax : 04 71 64 56 79



- Vente neuf et occasion • Atelier mécanique • Location véhicules 4 x 4
- Véhicule de courtoisie

GARANTIE  
TOYOTA  
**3**  
ANS  
OU 100000 KM

SARL ARNAUD  
*Votre concessionnaire exclusif*  
Route de Clermont-Ferrand  
AURILLAC  
*Une gamme complète : essence ou turbo diesel "D4-D"*

CONSULTEZ-NOUS !

04 71 48 12 31  
[www.toyota.fr](http://www.toyota.fr)





**EUROVIA**  
DALA

AGENCE D'AURILLAC

4, Rue de Boudieu

15000 AURILLAC

Tél. : 04.71.64.58.56

Fax : 04.71.64.24.73

**TRAVAUX PUBLICS - ENROBÉS**  
**AMENAGEMENT DE COURS**  
**DEVIS GRATUITS**



**AURITOIT** 7, av. du Garric • ZAC Baradel • 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 48 62 40 • Fax 04 71 64 85 13

**COUVERTURE**  
**ZINGUERIE**  
**ÉTANCHÉITÉ**

*Bernard Luytmos*

**L**istes de mariage

**C**adeaux

**A**rts de la table

Z.A.C. de Sistrières - 47, Avenue Georges Pompidou  
Route de Clermont-Ferrand - 15000 Aurillac  
Tél. : 04 71 43 40 60 - Fax : 04 71 64 15 42



**MANUCENTRE**  
Vêtements - Pêche - Chasse

Place de la Gare - B.P. 236  
15002 AURILLAC Cedex  
Tél. : 04 71 48 55 03 - Fax : 04 71 48 65 81  
E-mail : manucentre@hotmail.com

Avenue Kennedy - R.N. 89 - 19100 BRIVE  
Tél. : 05 55 17 72 39 - Fax : 05 55 17 72 40

**S. AU. REV**

Société Aurillacoise Revêtements sols et murs

Revêtement de sols souples - Moquette  
Parquet collé et flottant

9 Boulevard de Verdun - B.P. 20326  
15003 AURILLAC Cedex  
Tél. : 04 71 63 44 78 - Fax : 04 71 63 44 12  
E-mail : saurev@wanadoo.fr

**AUVERGNE**  
*Carburants*

ENTRETIEN  
RAMONAGE DE CHAUDIERES  
BRÛLEURS

BP SuperFioul  
Fuel domestique  
Chauffage  
Agriculture

**A.GARROUSTE**  
1, av. de Conthe  
15000 AURILLAC  
04 71 48 44 00



[www.auvergne-carburants.fr](http://www.auvergne-carburants.fr)

**MAURIAC : 04 71 63 35 27**  
**MASSIAC : 04 71 23 02 18**  
**MURAT : 04 71 73 20 52**  
**MUR DE BARREZ :  
05 65 66 02 38**





S.A.R.L. **LAMOURE JOËL**

*Maçonnerie*

*Béton Armé*

**15250 JUSSAC - Tél./Fax : 04 71 46 63 33**

*Siret : 388 855 686 00027 - APE 452V*

## **Michel BRUEL**

*Produits de qualité*

A votre service  
dans le Bourg de Naucelles

**Boucherie  
Charcuterie  
Volailles**

Ouvert \_\_\_\_\_  
le dimanche \_\_\_\_\_  
matin \_\_\_\_\_

**Tél. : 04.71.47.25.60**



**E.A.C.**  
Equipement Agricole Cantalien  
**COMBES**

Les Quatre-Chemins - 15000 NAUCELLES  
☎ **04 71 48 85 85**



Aménagement et  
Entretien de parcs  
et jardins

# PROSYLVI

Technicien Forestier Indépendant  
Tous Travaux Sylvicoles

**David PUYRAIMOND**

Reilhaguet – 15250 Reilhac

04.71.64.39.60

06.83.36.45.37

prosylv@voila.fr

Ligne A Reilhac

**Laissez-vous  
Conduire !**



Les solutions de mobilité

**04 71 64 54 55**

Dépositaire : Tabac-Journaux GAMES

# SAVIGNOL

## Albert

Peinture Papiers peints  
Ravalement de façade  
Revêtements Sols et Murs

Z.A de la plaine -  
« Les 4 chemins »  
15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 43 21 17



ETS GRENIER BRICO 4  
*Décoration d'Extérieur*

*Décoration d'Extérieur*

**POTERIES - MOBILIER DE JARDIN**

**QUINCAILLERIE - JARDINAGE**

**PLOMBERIE - ELECTRICITÉ**

**FERS - TOLES - MATERIAUX**

**GRAINS - ALIMENTS BETAIL**

**SABLE - GRAVETTE**

*sur place ou livré  
sac ou vrac*

Les Quatre-Chemins - 15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 48 06 54 - fax : 04 71 48 98 20



# Fuel - Gazoil - Fuel Hiver

livraison de gaz a domicile

S.A.R.L.  
**GIBERT**

Ouvert  
6 jours / 7

15250 JUSSAC

Tél.: **04 71 46 65 14** Fax. répondeur : **04 71 46 69 64**



Agence du Cantal  
69 rue Paul Doumer  
15000 Aurillac  
Tél 04 71 48 41 58 - Fax 04 71 48 97 90  
Email cconstruction.aurillac@socotec.fr

- »» INSPECTION
- »» ASSISTANCE TECHNIQUE
- »» CONSEIL
- »» FORMATION

Pour la maîtrise des risques en matière de  
**QUALITÉ, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT**

## Evaluer, améliorer et certifier la sécurité et les performances de nos clients.

Bureau Veritas propose la gamme de prestations la plus large de son secteur, pour couvrir l'ensemble des enjeux QHSE-SA des actifs industriels et immobiliers ainsi que des systèmes de production de ses clients :

- Vérifications réglementaires
- Contrôle construction
- Analyses en laboratoires
- Gestion de patrimoine
- Maîtrise des risques HSE
- Formation
- Certification
- Mesures et analyses (eau, air,..)

23 700 collaborateurs, 600 agences et laboratoires dans 140 pays, garantissent proximité et réactivité à tous ses clients, quelque soit leur taille ou la complexité de leurs enjeux.

Bureau Veritas :  
Village d'Entreprise  
14 avenue du Garric  
15000 AURILLAC  
Tél : 04 71 63 89 30 - Fax : 04 71 63 89 31  
[www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)



**BUREAU  
VERITAS**

Dans l'intérêt des entreprises et des Hommes

Fenêtres PVC en rénovation  
Escalier

Entreprise  
qualifiée



Parquet

Agencement

**MENUISERIE - CHARPENTE**

NEUF - RENOVATION - ENTRETIEN

**SARL CARRIER - ETS RONAL**

GÉRANT : JEAN-MARIE CARRIER

RUE EUGÈNE PAGES - 15800 VIC SUR CÈRE

TÉL. 04 71 47 51 02 - FAX 04 71 49 61 01

CARRIERJEANMARIE@WANADOO.FR

Q  
E U R  
M V A L I  
T I O E X S T  
C A R A C T E R E  
Z L P I J R M  
L M E V A  
I L U  
R

Qui en a. Qui n'en a pas.

Bon. Mauvais.

Inné ou acquis.

La Bruyère en fit un livre.

Ce mot dit le sens des choses.

Signe distinctif, il dit la personnalité,

l'allure, le cachet, la trempe,

la volonté, la résolution.

C'est ce qui nous l'a fait choisir.

Et puis ce mot désigne aussi

la matière première de notre activité...

et les quarante et un symboles

composant notre carré magique...

2, rue Monge - BP 224 - 15002 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 05 46 - Fax : 04 71 48 75 45



NUNEZ SARL ★★

**CHAUFFAGE • PLOMBERIE**  
**SANITAIRE • VENTILATION**

77, avenue Charles-de-Gaulle - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 63 64 82

Fax : 04 71 64 18 28





TOUTES COMPOSITIONS FLORALES  
ARTICLES FUNERAIRES  
TRANSMISSIONS FLORALES

*Au Rocher Fleuri*

**5, rue Illzach  
15000 Aurillac  
Tél. : 04 71 48 09 42  
Fax : 04 71 43 29 33**



**DONNONS A LA VIE  
TOUTES SES CHANCES**

Votre conseiller  
**JAULHAC CHANTAL**  
**AGENCE VAL d'AUTHRE**  
**A JUSSAC**  
Lundi, jeudi et samedi matin  
de 9H30 à 12 H  
04 71 46 61 18



**Entreprise E.A.T.P.**

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS  
ROUTE  
TERRASSEMENTS  
ASSAINISSEMENTS  
REVÊTEMENTS BITUMEUX

**16, rue de Boudieu - 15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 63 50 31 - Fax : 04 71 64 65 80**

*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune  
vous offrent leur service...*

<p><b>MALBOS John</b> <i>Plombier - Incombres</i> <i>Entretien piscine</i> Téléphone : 04.71.64.08.88</p>	<p><b>PUYRAIMOND David</b> <i>Technicien Forestier</i> <b>REILHAGUET</b> Téléphone : 04.71.64.39.60</p>	<p><b>BERGERON Bernard</b> <i>Terrassements - Travaux publics</i> <b>19, Lotissement des Violettes</b> Téléphone : 04 71 47 21 38</p>	<p><b>COUDERC Philippe</b> <i>Marchand de Vins et de Bestiaux</i> <b>CAP-DEL-COUDERC</b> Téléphone : 04.71.47.21.44</p>
<p><b>LAFARGE Christian</b> <i>Entreprise de Carrelages</i> <b>LES LANDES</b> Téléphone : 04.71.47.23.59</p>	<p><b>BRUEL Serge</b> <i>Chauffage Sanitaire</i> <b>LESTOUBEYRE</b> Téléphone : 04.71.47.24.74</p>	<p><b>DEFILQUIER-CIVEL</b> <i>Peinture</i> <b>LES LANDES</b> Téléphone : 04.71.47.23.50</p>	<p><b>LABERTRANDIE Frères</b> <i>Menuiserie - Charpente</i> <b>LAGARDE</b> Téléphone : 04.71.47.21.41</p>
<p><b>LAINSCAK Michel</b> <i>Chauffage - Sanitaire</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.29.22</p>	<p><b>MALBOS Daniel</b> <i>Plâtrerie - Peinture</i> <b>LASPLAGNES</b> Téléphone : 04.71.47.22.44</p>	<p><b>CARCY Gabriel</b> <i>Chauffage - Contrôle - Entretien</i> <b>LESTOUBEYRE</b> Téléphone : 04.71.47.21.57</p>	<p><b>RIBEYRON Michel</b> <i>Plâtrerie - Peinture</i> <b>LES LANDES</b> Téléphone : 04.71.47.26.16</p>
<p><b>FONTANILLE Thierry</b> <i>Marchand de Vins</i> <b>BROUSSE</b> Téléphone : 04.71.47.21.27</p>	<p><b>COSTES Frères</b> <i>Serrurerie</i> <b>LASPLAGNES</b> Téléphone : 04.71.47.22.77</p>	<p><b>GAMEL Sylvie</b> <i>Bar - Tabac</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.20.22</p>	<p><b>ROUCHY Nadine</b> <i>Atelier de Coiffure</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.29.07</p>
<p><b>CONRIÉ SARL</b> <i>Électricité Générale</i> <b>LE BOURG</b> Téléphone : 04.71.47.25.30</p>	<p><b>SA T.P.A.</b> <i>Travaux Publics</i> <i>Agricoles</i> <b>LASPLAGNES</b> Téléphone : 04.71.47.35.25</p>	<p><b>TISSANDIER Christine</b> <i>Infirmière</i> <i>Cabinet - Soins à domicile</i> <b>15250 REILHAC</b> Téléphone : 04.71.47.29.32</p>	<p>Merci à tous les commerçants, artisans et entrepreneurs qui participent à la réalisation de ce bulletin.  <i>Faites-leur confiance</i></p>

Distribué dans chaque foyer, ce bulletin municipal tiré à 600 exemplaires, a pour but d'être un lien entre les habitants et le Conseil Municipal pour les informer des principales réalisations effectuées dans l'année, mais aussi de permettre à toutes les Associations de s'exprimer et faire connaître leurs activités.  
Merci à tous d'avoir participé à la réalisation de ce 18<sup>ème</sup> bulletin.

*L'Adjoint aux Finances et  
à la Communication*  
André FREYSSINIER



